RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

Pays d'Auge EXPANSION

SOMMAIRE

Éditorial 5

Les membres et l'équipe technique de Pays d'Auge Expansion 6

1. Tourisme et Patrimoine 8
- 1.1. Pays d'art et d'histoire 8
  - 1.1.1. Coordination des acteurs locaux et assistance technique 8
  - 1.1.2. Animations du Pays d'art et d'histoire 9
  - 1.1.3. Communication ...11
  - 1.1.4. Formation ...12
  - 1.1.5. Service pédagogique ...12
  - 1.1.6. Raconte-moi ton patrimoine ...14
- 1.2. Métiers d'art en Pays d'auge ...15
  - 1.2.1. Information et sensibilisation ...16
  - 1.2.2. Filière économique ...18
- 1.3 Pays d'accueil touristique ...22

2. Numérique ...23
- 2.1. Pôle d'excellence rurale: « Pays d'auge numérique, l'innovation entre en Seine » ...23

3. Maîtrise de l'énergie ...25
- 3.1. Les entreprises ...25
- 3.2. Les collectivités ...25
- 3.3. Le secteur agricole ...26
- 3.4. Le tourisme ...28

4. Agriculture et ruralité ...30
- 4.1. Les filières de qualité ...30
  - 4.1.1. Les circuits courts ...30
  - 4.1.2. Festival des Aoc ...34
- 4.2. L'observatoire foncier ...36
  - 4.2.1. Bilan de la 1ère phase ...36
  - 4.2.2. Valorisation des données ...38
  - 4.2.3. Nouvelles actions ...40

5. Dynamique de territoire ...41
- 5.1. Contrat de pays ...41
- 5.2. L'estuaire de la Seine ...46
  - 5.2.1. Notice et mode d'emploi ...46
  - 5.2.2. Grenelle de l'Estuaire ...47
  - 5.2.3. Axe Seine et grand Paris ...52
  - 5.2.4. Pôle métropolitain ...53

ÉDITORIAL

Le Pays est mort, vive le Pays !

Alors que la loi du 16 décembre 2010 semblait promettre aux Pays une disparition lente mais inéluctable, l'Acte III de la décentralisation, en discussion au Sénat et à l'Assemblée nationale, pourrait bel et bien les ressusciter.

Au 1er janvier 2012, la France comptait 367 Pays.

Il est nécessaire de rappeler ici que les Pays ne sont pas un échelon administratif de plus, encore moins une collectivité territoriale. Ils n'exercent d'ailleurs pas de compétences propres mais assurent des missions spécifiques au sein de leur territoire de projets.

Pays Basque, Pays du Beaujolais vert, Pays de Balagne, Pays d'Auge…

Souvent, leurs noms sonnent comme des symboles du terroir, d'une tradition locale, d'une destination touristique voire d'une spécialité culinaire.
Une place à part, ancrée dans l'esprit populaire et qui en dit long sur le rôle discret mais bien réel des Pays, non seulement dans la valorisation des atouts d'un territoire mais aussi dans la facilitation des relations entre les administrations, les élus et les habitants.

Aujourd'hui, l'Acte III ne mentionne pas clairement l'existence des Pays, ni leur rôle.

Un silence qui ne devrait pas durer tant les Pays prouvent plus que jamais, à l'heure de la simplification administrative et de la réduction des dépenses publiques, leur valeur ajoutée en qualité d'ingénierie stratégique et opérationnelle, captatrices de contrats et de moyens financiers, notamment au niveau de l'Union européenne.
Lieu privilégié de concertation et d'animation du débat territorial, les Pays, le Pays d'Auge et Pays d'Auge Expansion existaient bien avant l'intercommunalité dont ils ont contribué à créer les contours et les modalités de fonctionnement.

Aujourd'hui, les 11 communautés de communes du Pays d'Auge ont gagné en maturité et pris peu à peu leur rythme de croisière.

A l'heure où les futures politiques territoriales et la contractualisation 2014-2020 se dessinent, à charge pour celles-ci de construire leur avenir en adaptant l'outil de travail qu'est Pays d'Auge Expansion à leurs besoins et aux nouveaux enjeux.

PAYS D'AUGE EXPANSION

• LES MEMBRES DU BUREAU

Nicole AMELINE
Coprésidente

Ambroise DUPONT
Coprésident

Clotilde VALTER
Coprésidente

Bernard AUBRIL
Vice-président

Christian FOUGERAY
Vice-président

Bernard HUBERT
Trésorier

Hubert COURSEAUX
Trésorier-adjoint

Benoît CHARBONNEAU
Secrétaire

Philippe AUGIER
Secrétaire-adjoint

Fabienne FEREY
Présidente
du Conseil de développement

• L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Magali GUÉRARD
Assistante de Pays

Élisabeth CHEVALIER
Chargée de mission Pays

Aurélie BOUCHINET-DESFRIÈCHES
Animatrice du patrimoine

Aurélie GAUTIER
Animatrice adjointe
du patrimoine

Stéphane MIOSSEC
Animateur LEADER et TIC

Pierre LÉZIER
Chargé de mission
fonds européens et
développement local

Yves JACOB
Directeur

Fanny LECAMUS
Chargée de communication

Emmanuelle MROZEK
Chargée de mission
Métiers d'art et Tourisme

Michel COLIN
Chargé de mission
Agriculture et ruralité

Florent BRUNET
Chargé de mission
Aménagement du territoire

GUIDES CONFERENCIERS

Delphine COUDRAY, Marguerite DE MÉZERAC, Sandrine MARY, Florence ÉVAIN, Élisabeth LACHAUME, Florent DUFOUR, Catherine POLLIN, Cordula GIRAULT, Mylène JOSEPH, Anne-Claire FILÂTRE, Michèle CLEMENT, Catherine MENESSON, Marc CHAULEUR et Élodie DAUFRESNE

• LES DÉPARTS ET ARRIVÉES

Fanny LECAMUS
Chargée de communication

Fanny est une jeune femme dynamique qui, après avoir intégré Pays d'Auge Expansion pour un contrat de 2 mois, s'occupe maintenant à temps plein de la communication.

De part son cursus universitaire et ses diverses expériences, elle est force de propositions et dispose d'une ouverture d'esprit nécessaire dans ce domaine. Ses tâches actuelles concernent la refonte du site Internet, mais aussi le développement des outils de communication et de promotion pour l'association.

Tristan LENOTRE
Animateur remplaçant

Tristan est un habitué de la culture et du patrimoine local. Après avoir occupé le poste d'assistant de direction aux Promenades musicales, il a remplacé Aurélie Bouchinet-Desfrièches, après Fanny Lecamus, pour une durée de 9 mois.

Pendant ce remplacement, Tristan a pu élaborer la programmation annuelle des visites du Pays d'art et d'histoire en collaboration avec Aurélie Gautier. On lui doit certaines nouveautés, comme les visites sociales, la piscine de Deauville ou encore les parties de bateau. Son expérience au sein du Pays d'art et d'histoire lui a donné l'envie de devenir guide conférencier. Il prépare actuellement la validation des acquis et de l'expérience pour obtenir une licence professionnelle.

Stéphane MIOSSEC
Animateur LEADER et TIC

Originaire de Brest, Stéphane a passé quatre années au sein de Pays d'Auge Expansion en tant qu'animateur LEADER. Tout en menant les projets du programme européen sur la maîtrise de l'énergie avec Élisabeth Chevalier, il a également monté et obtenu le pôle d'excellence rurale «Pays d'auge numérique, l'innovation entre en Seine».

Après avoir obtenu le concours d'attaché territorial, il oeuvre pour l'insertion et l'emploi au sein du Conseil Général du Calvados.

Pierre LEZIER
Chargé de mission
fonds européens et
développement local

Après un master en études européennes à Science Po Grenoble, Pierre a pris ses fonctions de chargé de mission «fonds européens et développement local» à Pays d'Auge Expansion début mars 2013.

Ce jeune homme originaire de Boulogne-sur-Mer est aussi passionné par l'écologie et le développement durable. C'est donc tout naturellement qu'il a été recruté pour mener à bien le programme d'action LEADER portant sur la maîtrise de l'énergie.

Michel COLIN
Chargé de mission
Agriculture et ruralité

Après 10 ans de bons et ruraux services à Pays d'Auge Expansion, Michel Colin est parti à la retraite depuis le 1er juillet 2013. Nous comptons sur lui pour mettre son temps libre à profit pour découvrir de nouveaux horizons loin des vaches et des pommiers du Pays d'Auge.

De son parcours, on retient particulièrement son rôle déterminant dans la mise en œuvre des pôles d'excellence rurale et son investissement auprès des producteurs locaux pour les aider à promouvoir leurs produits à travers de nombreux outils et réseaux.

Florent BRUNET
Chargé de mission
Aménagement du territoire

Après son expérience d'un an au sein du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, Florent nous a rejoint en juin 2013.

Grâce à une période d'adaptation avec Michel Colin, son prédécesseur, il a pu prendre connaissance des dossiers qui allaient constituer son futur poste. Les missions de Florent concernent donc le secteur agricole, l'aménagement du territoire et le développement de l'emploi.
Concernant les fonds européens, il travaille en collaboration avec Pierre Lézier et Élisabeth Chevalier. Ensemble, ils vont créer une cellule Europe.

1. TOURISME ET PATRIMOINE

1.1. PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

En 2012, l'équipe permanente du Pays d'art et d'histoire se compose d'**Aurélie Bouchinet-Desfrièches**, animatrice de l'architecture et du patrimoine, chargée de la mise en œuvre globale du label et d'**Aurélie Gautier**, animatrice-adjointe chargée plus particulièrement des activités à destination du jeune public et de la communication. Pendant son congé parental, l'animatrice a été remplacée en juillet-août par **Fanny Lecamus** et à partir de septembre par **Tristan Lenotre**.

1.1.1. COORDINATION DES ACTEURS LOCAUX ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Pays d'art et d'histoire a poursuivi en 2012 son action de coordination des partenaires locaux en matière de patrimoine.
Il a notamment maintenu une dynamique de travail continu avec :

- l'Éducation nationale et l'enseignement privé ;
- les associations patrimoniales du Pays d'Auge ;
- les offices de tourisme du Pays d'Auge ;

Sur certains projets, le Pays d'art et d'histoire a apporté une assistance technique spécifique à des porteurs de projet et des partenaires :

- **Chemins d'art sacré** : assistance technique à l'association Le Pays d'Auge et ses bénévoles qui favorisent l'ouverture des églises rurales en période estivale (2 000 visiteurs / an), prise en charge du dépliant et de sa diffusion ;
- **Journées du patrimoine de pays et Journées européennes du patrimoine** : recensement des manifestations du Pays d'Auge (JPP : 18 manifestations, JEP : 112 animations et 90 sites ouverts), prise en charge de l'édition des dépliants communs et de sa diffusion.
- **Sensibilisation des élus et des associations patrimoniales aux principes de sauvegarde du patrimoine funéraire** : suite à une réunion tenue en novembre 2011 à la CCI du Pays d'Auge, le Pays d'art et d'histoire a conforté son soutien à l'association dédié à la sauvegarde du patrimoine funéraire du Calvados et à son action particulièrement investie en Pays d'Auge.

Des **rendez-vous avec les co-financeurs du Pays d'art et d'histoire** (DRAC, Conseil régional de Basse-Normandie et Conseil général du Calvados) ont par ailleurs permis de faire le point sur les actions engagées et les projets pour l'année 2012.

Brochure 2012
« Chemins d'art sacré »

Brochure 2012
« Journées européennes du patrimoine »

Brochure 2012
« Journées du patrimoine de pays »

1.1.2. ANIMATIONS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Dans le prolongement des années précédentes, le Pays d'art et d'histoire a programmé :

- **134 visites guidées** à destination du public individuel (avec une moyenne de 17 visiteurs par animation). La **thématique** mise en avant lors des trois premiers mois était « **Le bois dans tous ses états** ». Parmi les nouveautés, figurait notamment une visite dans un lieu exceptionnellement ouvert, le Château d'Ouilly-du-Houlley. **Des visites-lectures** ont été proposées pour la première fois dans deux sites patrimoniaux en partenariat avec la Compagnie PMVV Le Grain de Sable à Houlgate ;

Architecture contemporaine et bois à La Croupte

Du bois sous les arbres

Depuis le début du printemps, Le Pays d'Art et d'Histoire en Pays d'Auge vous raconte, à travers treize visites, le bois dans tous ses états.

Une maison en bois, dans une forêt, c'est un peu la boucle bouclée ! L'arbre produit le bois qui, à son tour se transforme en maison... sous les arbres qui lui offrent abri et protection.

Maison des bois

Si nous explorons notre mémoire, nous pouvons tous, à un instant T, retrouver ce vieux rêve enfantin de la cabane dans l'arbre. La maison qui fera l'objet de la visite de samedi n'est pas le repaire du Baron perché, elle s'abrite dans le bois de La Croupte et sous l'auvent des branches plutôt que dans la ramure.

Placée sous un chêne et toute en bois, elle est un bel exemple d'architecture contemporaine.

Elle s'intègre parfaitement dans une vaste forêt pleine de ressources, propriété de ses habitants.

A savoir

Visite d'une maison dans les bois à La Croupte, le samedi 7 avril avec Pays d'Art et d'Histoire. La visite est animée par un(e) guide-conférencier(ère). RV à 14 h 30 à la mairie de La Croupte. Tarifs : 5 euros (plein), 2,50 (réduit), gratuit jusqu'à 12 ans et pour les accompagnateurs de personnes handicapées. Réservation obligatoire au 02 31 14 10 86.

La maison dans les bois, à voir à La Croupte ce samedi.

L'Éveil, le 04 avril 2012

134 visites par an
17 visiteurs par animation en moyenne

Visites lectures « Jardins bleus » à la Maison bleue, à Dives-sur-Mer, le 26 mai 2012

- des **visites gratuites** :

• lors des **Journées du patrimoine de pays,** une animation «Du potager de nos grands-mères à la cuisine des curiosités» sur la façon d'intégrer dans une cuisine actuelle les plantes et légumes traditionnels de nos jardins ;

• lors des **Journées européennes du patrimoine**, notamment à Glanville : son église et ses paysages ;

- **14 ateliers pédagogiques « Patri'mômes »** pendant les vacances scolaires à destination des enfants de 7 à 12 ans, dont 5 à l'espace Métiers d'art «La Brunetière» à St-Hymer ;

- des **visites de groupes**, à la demande (églises, manoirs, parcours en ville, ...).

Près de la moitié de ces visites s'inscrivent dans le cadre des **partenariats avec les offices de tourisme de la communauté de communes de Cambremer, de Lisieux - Pays d'Auge, du Pays Dozuléen et les offices de tourisme de Villers-sur-Mer et de Trouville-sur-Mer.**

5 rendez-vous au musée ont permis aux visiteurs de découvrir les collections du Musée de la Marine de Honfleur et l'exposition de la Villa Montebello sur la vie d'un casino. Ces visites participaient au 100ème anniversaire du Casino de Trouville.

3 promenades musicales ont par ailleurs fait l'objet d'une présentation du site patrimonial avant ou après chaque concert.

Forte de son succès, **l'exposition itinérante sur les Petites Mairies du Pays d'Auge** a ponctué sa tournée de trois ans en Pays d'Auge et au-delà par une présentation à l'Abbaye-aux-Dames à Caen.

En juin 2012, à Beuvron-en-Auge, a été lancée l'exposition sur **Les Porches d'église du Pays d'Auge.**

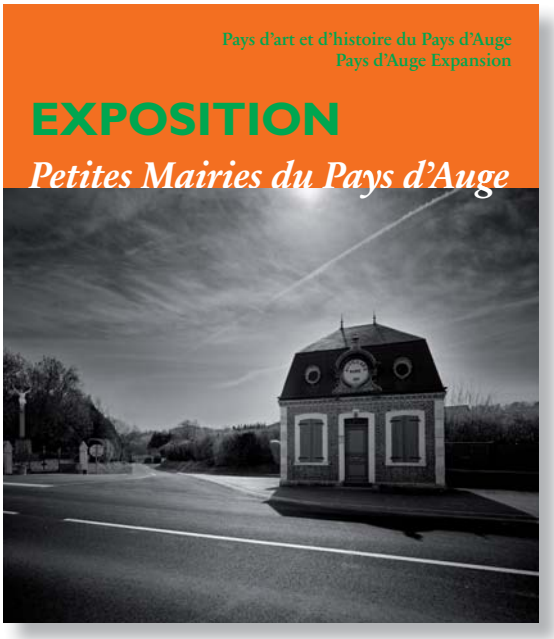

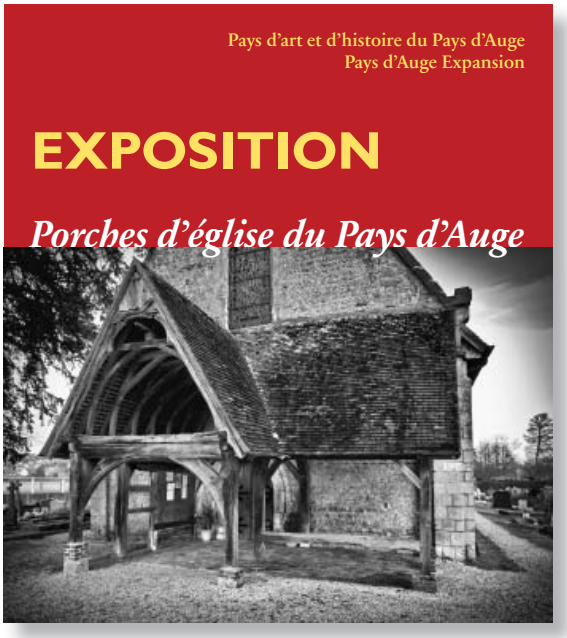

Affiches des expositions : les Petites Mairies du Pays d'Auge et les Porches d'église du Pays d'Auge

Suite à **l'appel à idées « Habiter le Pays d'Auge au XXIe siècle »,** abouti en 2011, un **catalogue** rassemblant l'ensemble des idées des 80 architectes et autres professionnels participants a été édité et diffusé auprès des administrations, collectivités et professionnels concernés. Son lancement a eu lieu à Manneville-la-Pipard le 23 juin 2012 où l'exposition avait été installée pour être visible tout l'été.

Un appel à idées
une question, deux échelles
Habiter le Pays d'Auge au XXIe siècle
Renouvelez l'habitat du Pays d'Auge, Imaginez des logements et des quartiers durables

Catalogue de l'appel à idées Habiter le Pays d'Auge au XXIe siècle

1.1.3. COMMUNICATION

Le Pays d'art et d'histoire s'efforce chaque année de rendre plus attractifs ses supports de communication. Tout en respectant la charte graphique nationale du réseau Villes et Pays d'art et d'histoire, **les brochures des visites-découvertes, des Journées du patrimoine de pays et des Journées européennes du patrimoine ont été imprimées en quadrichromie**.
Leur lisibilité a été améliorée par une organisation chronologique. L'accueil fait à ce dépliant par les acteurs du tourisme et les visiteurs a été favorable.

La brochure de **présentation générale du patrimoine augeron : « Au fil du Pays »**, outil principal de communication du Pays d'art et d'histoire, continue à être diffusée dans tous les offices de tourisme et les sites touristiques du Pays d'Auge et plus largement de la Normandie.

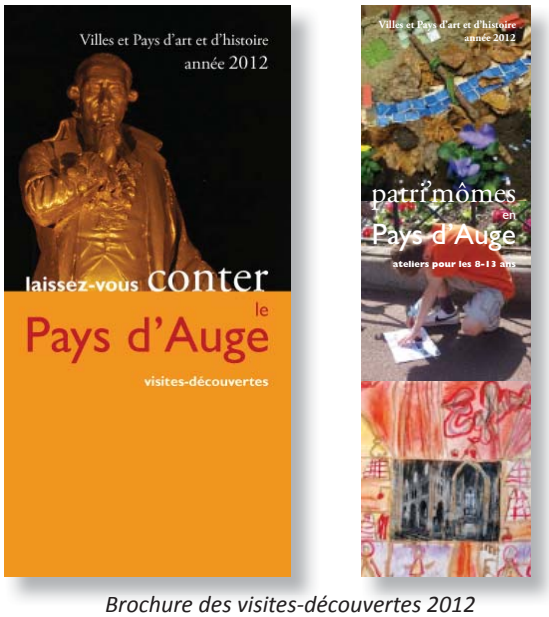

Brochure des visites-découvertes 2012
Signet patri'mômes 2012

Est parue en juin 2012, une nouvelle publication sur le patrimoine balnéaire «Laissez-vous conter les villas de Villers-sur-Mer». Cette dernière s'intègre dans une collection commencée en 2007 avec «Laissez-vous conter la communauté de communes Cœur Côte fleurie».
Le 15 septembre 2012, à l'espace culturel Le Villare, la présentation officielle de l'ouvrage à la presse a été l'occasion de rassembler les partenaires de ce projet : l'auteur Yann Lebaillif, l'office de tourisme de Villers-sur-Mer, l'association le Pays d'Auge et le Pays d'art et d'histoire, coéditeurs.

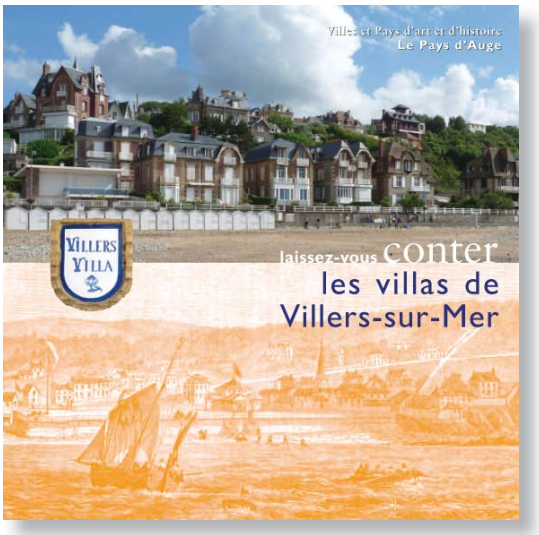

Couverture de
Laissez-vous conter les villas de Villers-sur-Mer

Remise officielle de l'ouvrage
Laissez-vous conter les villas de Villers-sur-Mer à la ville de Villers-sur-Mer, le 15 septembre 2012

©Ouest-France

1.1.4. FORMATION

Jury au BTS Animation et gestion touristique locale

Le Pays d'art et d'histoire œuvre pour la professionnalisation des acteurs du tourisme et de la culture.
Il intervient à titre gratuit comme formateur ou examinateur sur les formations suivantes :

- **participation** des animatrices du patrimoine au **jury de l'option patrimoine du BTS Animation et gestion touristique locale du lycée Maurois de Deauville.**
- **formation des enseignants** : 3 interventions sur ***« le patrimoine gastronomique et les savoir-faire du terroir »*** organisées par l'Inspection d'Académie.

Les guides conférenciers ont été **formés au patrimoine des marais de la Dives et aux jeux pédagogiques Métiers d'Art.**

1.1.5. SERVICE PÉDAGOGIQUE

Création et adaptation des ateliers du patrimoine

L'année 2012 a vu la création d'un nouveau parcours : ***« Patrimoine industriel de Lisieux »***.
Il présente l'histoire et le patrimoine de l'industrie textile et cidricole à Lisieux au XIXe siècle ainsi que l'importance de l'eau dans la ville. Il a été conçu pour le public scolaire lycéen et est utilisé en médiation. Une adaptation est prévue.

Les ateliers : « pan de bois et torchis » remportent toujours le même succès auprès des classes. Pour la sixième année, la briqueterie LAGRIVE a contribué à la bonne réalisation de ces ateliers en fournissant gracieusement les sacs de torchis.

Enfin, le service pédagogique a fait appel à Dominique Thireau-Bruneau afin d'adapter les **jeux pédagogiques Métiers d'art** qu'elle avait créé pour les expositions Métiers d'art de 2010 et 2011. Ils sont désormais présentés sous la forme de mallettes transportables dans les classes. Ces jeux, lien entre le service Pays d'art et d'histoire et le service Métiers d'art, permettent de faire connaître les différents métiers du patrimoine aux plus jeunes.

Jeux Métiers d'art : ici, jeu du tapissier

1. L'importance de l'eau
L'Orbiquet
La ville de Lisieux compte 3 cours d'eaux à fort débit, la Touques, l'Orbiquet et le Graindin. Leur force hydraulique constituait la source d'énergie la moins chère pour les industriels lexoviens. Avec l'accord du Conseil Municipal, ils ont donc fait construire leurs vannages pour en réguler le débit et assurer en permanence un niveau suffisant au fonctionnement des machines.
Quelques années plus tard, une nouvelle source d'énergie a progressivement remplacé la force hydraulique pour faire fonctionner les machines. Laquelle?

Extrait du livret Patrimoine industriel de Lisieux

Partenariat avec l'Éducation nationale

La mission de **sensibilisation du jeune public au patrimoine de proximité** a amené le Pays d'art et d'histoire à poursuivre sa collaboration efficace avec l'Éducation nationale en 2012.

Durant l'année scolaire 2012-2013, le Pays d'art et d'histoire a participé à deux formations pédagogiques pour des enseignants de cycle 2 des circonscriptions de Lisieux et de Trouville sur le thème du patrimoine gastronomique et du savoir-faire du terroir. Les rencontres de **formation continue** garantissent une prise de contact directe et immédiate des enseignants avec le service pédagogique pour des projets à venir.

82 groupes , soit 1606 enfants

Interventions en milieu scolaire et hors temps scolaire

En 2012, le service pédagogique a animé **82 groupes**, soit **1606 enfants** sur des thèmes très diversifiés.
Sous l'impulsion de Raconte-moi ton patrimoine, les thèmes de ces ateliers ont nécéssité systématiquement une mise en adéquation avec le projet pédagogique de l'enseignant.

Le travail avec les classes privilégie **une approche globale du projet de l'enseignant pour adapter le contenu des animations aux exigences pédagogiques** et s'inscrire dans un projet à long terme avec la classe. Ainsi en 2012, le Pays d'art et d'histoire a de nouveau été associé au projet mené par l'atelier troisième étage : « Dans le creux de l'oreille ». Ce **travail de sensibilisation à l'architecture par le son** auprès de trois écoles de Lisieux a abouti à une exposition en juin 2012. Le Pays d'art et d'histoire a accompagné les classes par l'organisation de visites des quartiers où sont implantées les écoles.

Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire est pour la première fois intervenu dans le cadre des **animations du temps du midi** auprès des écoles de **Lisieux** sur le thème des **Métiers d'art**. Les réalisations des élèves ont fait l'objet d'une exposition organisée par le service Enseignement de la Ville de Lisieux en mai 2013.

LISIEUX

JEUNESSE - Les associations mobilisées lundi, mercredi et jeudi

Opération "Bouge ta tête, bouge ton corps"

La Ville de Lisieux et l'ensemble de ses partenaires organisent la sixième édition de l'action « Bouge ta tête, bouge ton corps » visant à faire découvrir aux jeunes les associations et les structures culturelles.

La Ville de Lisieux, la Mission Locale, le Théâtre de Lisieux Pays d'Auge, le Réseau d'échange de savoirs, Norm'Handi, La boîte à tiroirs, Mood Action Professor et La Double Croche organisent la sixième édition de l'action « Bouge ta tête, bouge ton corps » visant à faire découvrir aux jeunes les associations et les structures culturelles de Lisieux. Pour ce faire, plusieurs rendez-vous seront proposés aux jeunes Lexoviens.

Le lundi 8 octobre, la semaine sera ouverte par une réunion d'information au Foyer des Jeunes Travailleurs de Lisieux à 18h30 avec une présentation par les intervenants de différentes activités proposées aux jeunes et des informations sur la Cart'@too. Tout cela se fera dans la convivialité autour d'un café gourmand.

Le mercredi 10 octobre, il est proposé de participer à une journée de découverte de la ville (cathédrale Saint-Pierre, jardin de l'évêché…) via une visite sensorielle, ainsi qu'une visite des structures pouvant intéresser les jeunes : le Nautile, Mos@ic, les studios d'enregistrement. Pour participer, il faut s'inscrire au préalable auprès de la Mission Locale (02.31.62.32.38).

La semaine se terminera à la Double Croche (63 rue Général Leclerc) le jeudi 11 octobre à 20h atour d'une scène ouverte.

✓ *Renseignements au 02.31.62.32.38 ou au 02.31.62.01.58.*

Bouge ta tête
Bouge ton corps
Réunion d'information au FJT à 18H30 le 8 octobre
Visite des structures sur réservation le 10 octobre
(Le Nautile, Mos@ic...)

Durant une semaine, les jeunes sont invités à découvrir les associations et les structures de la ville.

le Pays d'Auge, 5 octobre 2012

Soucieux de permettre au plus grand nombre de découvrir le patrimoine augeron, le Pays d'art et d'histoire a rejoint en 2012 **l'opération : *« Bouge ta tête, Bouge ton corps »***, organisé par le Foyer des Jeunes Travailleurs de Lisieux et la Mission Locale Sud Pays d'Auge. Il s'agit de faire découvrir les ressources culturelles et de loisirs de la Ville de Lisieux aux jeunes de 16 à 25 ans éloignés des pratiques culturelles. Dans ce cadre, le Pays d'art et d'histoire a mené une visite sensorielle de la place François Mitterrand et de la cathédrale à Lisieux avec **des jeunes en remise à niveau au centre de formation ACSEA les Cèdres** et un groupes de **jeunes en situation de handicap mental**, suivis par l'association Norm'Handi. Cela entre dans le cadre de la sensibilisation au patrimoine auprès des publics handicapés et éloignés de la culture.

Enfin, après Blangy-le-Château en 2010, le service pédagogique a édité un second plan patrimonial dessiné par les enfants à Dives-sur-Mer. 2 classes de CM2 de l'école Colleville de Dives-sur-Mer ont travaillé toute l'année scolaire 2011-2012 sur le patrimoine de leur ville avec les guides du Pays d'art et d'histoire, les Archives départementales et les conseillers pédagogiques afin de créer ce plan coloré et ludique, en vente au Syndicat d'Initiative de Dives-sur-Mer au prix de 3 €.

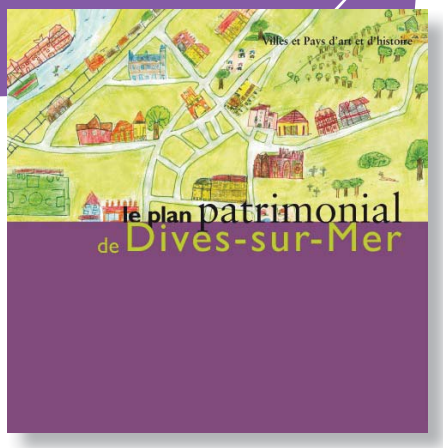

Couverture du plan patrimonial de Dives-sur-Mer

1.1.6. RACONTE MOI TON PATRIMOINE

L'opération « Raconte-moi ton patrimoine » et son exposition, a été renouvelée de septembre 2011 à juin 2012 auprès des 120 établissements scolaires du Pays d'Auge.
Cette démarche permet aux classes de valoriser leurs travaux autour du patrimoine de proximité, sur une thématique annuelle. **Le thème retenu était : *« Le Pays d'Auge à travers ses personnages ».***

Cette année, la formule a été enrichie par la mise en place d'une **animation théâtrale**. Un spectacle monté par Laure Marie-Marjollet de ***La boite à tiroirs***, a mis en scène les classes participantes sur le thème des personnages. Prés de **300 élèves** des écoles du Pays d'Auge ont pu découvrir le travail des 125 élèves apprentis comédiens de la maternelle à la seconde.

8 classes ont participé à l'opération et leurs réalisations ont été exposées à partir d'avril 2012. Après un vernissage à l'Espace Victor Hugo de Lisieux, elle a par la suite été accueillie à l'espace culturel Le Villare à Villers-sur-Mer. Pour accompagner cette exposition, **un dépliant** a été édité à 1 000 exemplaires et diffusé dans les lieux d'exposition.

Pour la neuvième année, ***Raconte-moi ton patrimoine*** **a été renouvelé à la rentrée scolaire 2012-2013**, avec pour thème ***« patrimoine gastronomique et savoir-faire du terroir».***

Brochure 2011-2012

LISIEUX

EDUCATION - Huitième édition de « Raconte moi ton patrimoine »

Les grands personnages augerons à l'honneur

Lundi après-midi, au jardin public, 180 enfants ont présenté un petit spectacle sur les personnages augerons, dans le cadre de « Raconte moi ton patrimoine ».

Depuis 8 ans, le Pays d'Art et d'Histoire du Pays d'Auge organise en partenariat avec l'Education Nationale, une opération de sensibilisation au patrimoine. Les classes de tous les niveaux sont invitées à participer à cette manifestation, en réalisant des dossiers (dessins, textes, travaux manuels). Cette année, les élèves ont planché sur les personnages du patrimoine augeron. « *L'opération a commencé en début d'année. Nous avons demandé une production plastique pour l'exposition et pour la première fois une animatrice théâtre est venue travailler avec les enfants.* » explique Aurélie Desfrieches, l'animatrice du Pays d'Art et d'Histoire. Onze classes ont ainsi poursuivi leur découverte des personnages augerons au travers l'expression théâtrale. « *Je me suis inspirée de leur réalisation plastique. Pour les plus petits, nous avons travaillé sur l'animalité. Pour les plus grands, nous avons créé des petites saynètes. Les enfants sont volontaires, réceptifs et ont beaucoup d'imagination* » précise Laure Marie-Marjolet, animatrice théâtre pour « La boite à tirets ».

Lundi après-midi, dans le jardin public, sous un soleil printanier, 180 écoliers de la maternelle au CM2, ainsi que des lycéens de Frémont sont montés sur scène pour raconter leurs personnages augerons emblématiques. Ils ont été applaudis par 300 enfants venus de plusieurs écoles du Pays d'Auge (Cabourg, Villers-sur-Mer, Moyaux, Lisieux, etc...).

Vers 17 h, à l'espace Victor-Hugo, les élèves ont assisté au vernissage de leur exposition. Marcel Proust a inspiré les écoliers de la Côte alors que pour l'intérieur des terres, l'inspiration est venue des anciens métiers augerons et des statues des églises. Cette huitième édition de « Raconte moi ton patrimoine » a une fois de plus montré le talent des jeunes augerons et leur intérêt pour l'histoire de leur patrimoine local.

300 enfants ont participé au spectacle organisé dans le cadre de « Raconte moi ton patrimoine ».

Les élèves ont revisité les personnages augerons.

le Pays d'Auge, 6 avril 2012

Coût total du pôle d'excellence rurale Métiers d'art et Patrimoine : 838 417€ pour une participation de l'État à hauteur de 387 824 €

1.2. MÉTIERS D'ART EN PAYS D'AUGE

Pays d'Auge Expansion assure la mise en œuvre du Pôle d'Excellence Rurale depuis 2007 en développant une mission de soutien et de valorisation des Métiers d'art et en accompagnant le lancement de lieux ressources importants pour la découverte et la transmission des savoir-faire.

La mise en avant de ces métiers est primordiale pour un territoire comme le Pays d'Auge, au fort pouvoir d'attractivité. Tant sur le plan touristique que patrimonial, la variété des métiers représentés dans le Pays d'Auge intéresse à la fois les gens de passage à la recherche d'authenticité et de créativité que les habitants en mal d'artisans qualifiés et reconnus.

Pays d'Auge Expansion a soutenu les 5 projets d'investissement inscrits dans le cadre du pôle et mis en place des actions structurantes pour valoriser les Métiers d'art.

En 2012, Pays d'Auge Expansion présente le bilan : 3 projets sur 6 ont été maintenus par rapport à la maquette initiale et 2 projets ajoutés.

Création d'une signalétique commune aux professionnels Métiers d'art du Pays d'Auge. (2011)

Montant total : 131 500€

Aménagement d'un espace d'exposition temporaire à Cambremer. (2008)

Montant total : 252 113€

Embellisement d'un lieu d'exposition à Beuvron-en-Auge. (2009)

Montant total : 46 109€

Création d'un espace de valorisation des Métiers d'art à Beuvron-en-Auge. (2010)

Montant total : 405 911€

En 2012, Pays d'Auge Expansion a choisi de s'appuyer sur son réseau professionnel, son expérience et ses actions territoriales pour répondre aux besoins du secteur économique des Métiers d'art du Pays d'Auge. Faisant le constat d'une situation économique difficile touchant le Pays d'Auge en général et les professionnels Métiers d'art en particulier, Pays d'Auge Expansion a souhaité développer des actions venant directement en soutien à la filière Métiers d'art et à l'emploi dans ce secteur d'activité.

1.2.1. INFORMATION ET SENSIBILISATION

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART DU 30 MARS AU 1ER AVRIL 2012

Pays d'Auge Expansion a organisé une manifestation orientée sur les Métiers d'art du secteur du bâtiment et la formation à ces métiers en partenariat avec la CAPEB et des associations professionnelles. Des animations ludiques présentant les différents métiers ont été proposées au public individuel et aux scolaires. Pour la première fois, Pays d'Auge Expansion a organisé une communication commune à l'ensemble du territoire en recensant l'ensemble des manifestations organisées dans le Pays d'Auge.

Affiche Ouvrez-découvrez 2012

L'événement OUVREZ-DÉCOUVREZ LES MÉTIERS D'ART au Château de Canon :

- une **exposition** mettant en lumière les outils, les créations, les matériaux des professionnels dans la salle des Rosières;
- des **jeux** pour découvrir de manière différente les Métiers d'art répartis au sein de l'exposition;
- une journée consacrée à l'accueil de classes de 3ème pour **informer et échanger sur les métiers du bâtiment avec des professionnels;**
- **des démonstrations avec le public** tout au long des 3 jours, mises en place par les professionnels du bâtiment en partenariat avec la CAPEB et l'Outil en Main;
- **une visite du château en nocturne** autour du mobilier du château avec Bernard Roche, Maître-ébéniste;
- **4 mises en scène théâtralisées** thématiques suivies de visites-diagnostic du château associant les professionnels autour du staff et du stuc, de la menuiserie d'art, de l'ébénisterie et de la tapisserie d'ameublement.

MÉZIDON-CANON

MEZIDON-CANON - Journées européennes, ce week-end

Les métiers d'art sont au château de Canon

Vendredi, samedi et dimanche, le château de Canon accueille la troisième édition des métiers d'art.

L'association Pays d'Auge Expansion et le château de Canon s'associe à nouveau pour faire la promotion des Journées européennes des métiers d'art. Afin d'offrir aux visiteurs l'opportunité de découvrir la diversité, et la richesse, de ces savoir-faire d'excellence de notre région.

Dans un décor mêlant l'esthétisme et la pédagogie, le public est invité à déambuler auprès des artisans et de leurs ateliers : le maître-verrier, le relieur, le céramiste, le tapissier... Des petits jeux ludiques, répartis dans cette exposition originale, et attrayante seront également proposés au cours du week-end (nocturne, samedi, à 20 heures).

Le programme

Vendredi, de 10 h à 18 h. Journée d'information sur les métiers d'art et l'architecture, en présence de nombreux professionnels, qui évoqueront leurs métiers lors de démonstrations particulières.

Samedi, de 14 h à 18 h, visite du château et performances mises en scène, autour du staff et du stuc, avec Vincent Foissier. Et autour des enduits anciens, avec Bruno Hellec, et de la menuiserie avec Eric Vigan (nocturne à 20 h), visite du château, et de l'exposition autour de l'ébénisterie, ave Bernard Roche et Norbert Serdaru.

Dimanche : de 14 h à 18 h, visite du château, et performances mises en scène, en ébénisterie avec Jean-Paul Manson et Norbert Serdaru, et en tapisserie avec Nathalie Gautier.

Pratique : programme complet sur www.metiers-dartpaysdauge.fr

Renseignements au tél. 06.64.65.13.83.

La vitrailliste lors de l'édition 2011.

le Pays d'Auge, 30 mars 2012

450 visiteurs pendant les 3 jours

Animation théâtralisée au Château de Canon

Ces animations ont eu un large écho auprès du public présent : les visiteurs apprécient la mise en scène des différents univers de métiers et les animations ciblées.

Une large communication a été assurée par Pays d'Auge Expansion avec la diffusion de plus de **20 000 dépliants** et **400 affiches** sur l'ensemble du Pays d'Auge, Caen et Falaise. La Chambre régionale des Métiers a diffusé en **7 000 exemplaires** une carte de la région Basse-Normandie dénombrant tous les évènements du week-end et un supplément spécial pour les JMA dans le journal Ouest-France le week-end précédent l'évènement. Des articles sont parus dans les journaux locaux et deux interviews ont été accordées à France Bleu. La communication a été perçue comme dynamique et vivante.

Étant donné l'investissement que représente l'organisation d'une telle manifestation, Pays d'Auge Expansion envisage différemment sa participation aux Journées des Métiers d'art en 2013, en accentuant notamment son engagement auprès du public scolaire en demande d'informations sur les Métiers d'art et leurs débouchés à l'échelle locale et régionale.

Le partenariat entre le château de Canon et Pays d'Auge Expansion est fructueux. Nous avons constaté depuis 3 ans que le lieu se prête idéalement à la découverte des Métiers d'art, à travers son architecture, son histoire et le site en lui-même. L'accueil de groupes scolaires de différents niveaux s'est révélé être très positif : les échanges entre élèves et professionnels ont été constructifs et intéressants.

Cette manifestation traduit un partenariat exemplaire entre les professionnels Métiers d'art, la CAPEB, Pays d'Auge Expansion et le château de Canon à travers l'investissement de chacun pour la valorisation et la sensibilisation aux Métiers d'art. Notons également que cette manifestation n'aurait pu voir le jour sans le soutien du fonds européen FEDER et du Conseil Régional de Basse-Normandie.

CRÉATION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES MÉTIERS D'ART MOBILES

Pour permettre la découverte des Métiers d'art à travers des interventions dans les écoles et/ou des manifestations, notamment dans le cadre des ateliers pédagogiques du Pays d'art et d'histoire.

Les outils pédagogiques déjà existants ont été adaptés pour mieux découvrir quatre Métiers d'art : **le céramiste**, grâce à deux supports : l'un présentant différentes techniques pouvant être utilisées en céramique et l'un présentant les différentes types de terres utilisées en céramique ; **le maçon** : jeu de déduction pour découvrir le matériau qu'est le torchis ; **le tapissier**, jeu du toucher ; **le joaillier**, jeu d'observation et de déduction.

Jeux Métiers d'art avant

Jeux Métiers d'art après

1.2.2. FILIÈRE ÉCONOMIQUE

En 2012, Pays d'Auge Expansion a amorcé une étude sur les besoins et les manques en matière de formation et de reprise d'entreprises dans le secteur des Métiers d'art dans le Pays d'Auge : identification des partenaires, des entreprises en difficulté, des métiers menacés, en tension, recherche de solutions, mise en réseau des acteurs, etc.

Pays d'Auge Expansion a collaboré à plusieurs projets :

- participation au montage d'un projet de BAC PRO Intervention sur le Patrimoine Bâti à Lisieux en mettant en lien les professionnels artisanaux du territoire et les membres de l'Éducation Nationale.
- alerte des réseaux d'emploi, de formation et des syndicats professionnels sur la situation des entreprises artisanales qualifiées sans repreneur dans le cadre des Équipes Locales de Coordination et autres instances de décision et d'information sur l'emploi et la formation dans le Pays d'Auge.
- création d'une formation commerciale spécifique à destination des professionnels spécialisés dans la restauration du patrimoine bâti avec Gilles Cousin, formateur spécialisé dans les Métiers d'art. La 1ère formation s'est déroulée en janvier 2013 avec l'Association normande pour la formation dans l'artisanat et le bâtiment (ANOFAB) et la Chambre syndicale des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) de Basse-Normandie. Elle a réuni 8 professionnels, tous satisfaits des apports de la formation. L'objectif est d'inscrire cette formation de façon pérenne dans le programme de formations de l'ANOFAB.

OBJECTIFS

- **création des formations qualifiantes d'excellence** pour certains métiers porteurs d'emploi sur notre territoire ;

- **identifier les métiers et les entreprises menacés** pour manque de clientèle ou de repreneurs suffisamment qualifiés ;

- **valoriser les métiers du bâtiment** de la filière Métiers d'art peu ou mal connus auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi ;

- étudier les formations existantes proposées sur le territoire du Pays d'Auge et au-delà dans les secteurs d'activités Métiers d'art qui recrutent et qui recherchent de la main d'œuvre qualifiée ;

- identifier les organismes de formation susceptibles de créer des modules complémentaires qualifiants au sein de formations existantes et de mettre en œuvre des formations destinées aux professionnels Métiers d'art afin d'accroître leur **compétitivité ;**

- informer sur des Métiers d'art nécessitant un certain niveau de **qualification** et de savoir-faire pour répondre à une clientèle exigeante.

Paveur

Menuisier

SAVOIR-FAIRE

Maçon

Ebeniste

Briquetier

Stand d'information de la CAPEB

Menuiserie : Gilles Lair, 34 ans de savoir-faire

Parce qu'il a envie que les jeunes s'intéressent aux métiers de l'artisanat, il présentera son travail au château de Canon à Mézidon, ce week-end.

Portrait

1976. Obtention de son CAP
1978. Obtention de son BEP
1978 -1985. Compagnons du Devoir
1985 - 1998. Travaille dans différentes entreprises de menuiserie
1998. Installation à son compte

Pour Gilles Lair, participer aux Journées européennes des métiers d'art est une évidence. Ce menuisier de 50 ans souhaite transmettre sa passion et son savoir-faire aux visiteurs. **« Il faut donner envie. Sinon, on ne peut pas se plaindre que les jeunes boudent l'artisanat. »** Il a lui-même formé plusieurs apprentis afin que le métier perdure.

Plus qu'un choix, l'idée de devenir menuisier s'est imposée comme une évidence. **« Mon grand-père était tourneur sur bois et mon père ébéniste. »** Alors sa madeleine de Proust à lui, c'est l'odeur du bois. **« C'est ce qui me plaisait le plus. Aujourd'hui, avec les nouvelles normes d'hygiène, elles ont disparu des ateliers. »**

Après son BEPC, ce Normand entre au lycée professionnel de l'Institut Lemonnier de Caen. Il y passe son CAP menuiserie en 1976. Son diplôme en poche, il décide de poursuivre jusqu'au BEP, qu'il décroche en 1978. **« Un simple CAP m'aurait limité dans ma carrière. J'ai voulu mettre toutes les chances de mon côté. »** Pour parfaire ses connaissances, il se lance dans un tour de France un peu particulier en rejoignant les Compagnons du devoir.

Sur une fenêtre, Gilles Lair a voulu faire voir au public deux étapes de son travail. La partie de gauche n'est pas terminée alors que celle de droite est achevée.

Travail pratique la journée et cours le soir, **« y compris le samedi »**, Gilles change sept fois de ville en sept ans. Ces années lui apportent énormément sur le plan humain : **« Depuis tout petit, je suis plongé dans le milieu associatif alors forcément, j'ai besoin du contact avec les gens. »**

A force de peser le pour et le contre, Gilles saute le pas en 1998 en se mettant à son compte. Il établit une **« vraie relation »** avec sa clientèle. Aujourd'hui, il la connaît par cœur : **« Par le bouche-à-oreille, mes clients m'envoient leurs connaissances. Comme ils viennent en général du même monde, ils ont les mêmes attentes. »** S'il admet avoir souvent du retard dans la livraison de ses travaux, Gilles compense son manque de ponctualité par la qualité de ses créations. Sa **« patte »**, comme il l'appelle.

Ironie du destin, son atelier de 200 m² est installé dans la commune de Bonnebosq, dont le nom signifie « bon bois »... A moins que la fatigue ne le rattrape, il se voit bien y rester jusqu'à la retraite : **« Je n'ai aucune envie de raccrocher les outils. »**

Laura DIACONO.

Château de Canon, Mézidon-Canon, samedi 31 mars et dimanche 1er avril, de 14 h à 18 h.

Article Ouest-France 31 mars 2012

QUALIFICATIONS

sculpteur sur bois

Charpentier

EXCELLENCE

Couvreur

Chaumier

Mise en réseau des acteurs Métiers d'art à l'échelle du Pays d'Auge et de la Basse-Normandie : vers une mission régionale dédiée aux Métiers d'art ?

Depuis 2006, la mission Métiers d'art a su développer des actions en cohérence avec les besoins d'un secteur d'activité du Pays d'Auge. Il s'agit désormais de pérenniser ce qui a été créé et d'entretenir le réseau de professionnels. Les financements sont difficiles à obtenir sur une thématique prise en étau entre la culture, le tourisme et l'économie.

Pionnier en Basse-Normandie, Pays d'Auge Expansion a constitué un réseau exemplaire de professionnels Métiers d'art sur un large territoire. Tandis que d'autres villes et territoires en Haute et Basse-Normandie tendent à promouvoir les Métiers d'art sur le même modèle, Pays d'Auge Expansion a proposé de lancer une étude sur la possibilité de créer une mission régionale, voire interrégionale, dédiée aux Métiers d'art. Cette mission pourrait reprendre le schéma organisationnel appliqué dans le Pays d'Auge à une plus grande échelle afin de mener une politique de valorisation des Métiers d'art ambitieuse à la hauteur des compétences et des savoir-faire présents dans notre région.

Pays d'Auge Expansion s'inscrit comme structure moteur dans cette réflexion car il lui semble primordial de partager ses expériences et ses réalisations à l'heure où mutualiser les moyens existants devient une nécessité absolue.

En 2012, Valérie Coupel, consultante spécialiste des Métiers d'art, a mené une étude sur les différents acteurs impliqués dans la valorisation des Métiers d'art en Basse-Normandie. Une présentation finale a été faite auprès des acteurs concernés et des propositions d'actions concrètes en sont ressorties le 13 novembre 2012.

Parmi les 3 principaux axes d'amélioration soulevés par l'étude, on note qu'il est urgent pour les acteurs engagés dans la valorisation des Métiers d'art de :

- **mieux identifier** les professionnels Métiers d'art, avec un recensement basé sur des critères objectifs ;
- améliorer **la communication** entre acteurs des Métiers d'art ;
- rendre plus visibles et plus lisibles les Métiers d'art de Basse-Normandie vers **l'extérieur.**

Il est proposé aux différents acteurs de poursuivre la réflexion en 2014 avec comme objectifs :

- l'organisation des JEMA dans un esprit d'harmonisation ;
- la création d'un répertoire qualifié des professionnels ;
- la création d'une identité visuelle commune à tous les événements de Basse-Normandie ;
- la mise en place d'une Commission régionale Métiers d'art et à terme, la création d'un (des) poste(s) de Chargé(s) de mission Métiers d'art pour recenser, fédérer, informer et soutenir les professionnels.

Gilles Lair et Olivier Oudry expliquant à un élève leur métier de menuisier et de charpentier

LE RÉPERTOIRE MÉTIERS D'ART

Depuis 2008, Pays d'Auge Expansion coordonne un réseau de professionnels réunis sur leur affiliation directe aux Métiers d'art et sur la qualité de leur savoir-faire. Cette démarche n'a pas de précédent en France à une si grande échelle et mérite d'être poursuivie, notamment grâce aux retombées économiques de cette valorisation des Métiers d'art.

Chaque professionnel reconnaît être satisfait de la création de ce réseau et affiche son appartenance. Malgré tout, ce sont surtout les professionnels du bâtiment, nombreux dans le Pays d'Auge, qui ont bénéficié des retours les plus « convaincants » de cette démarche sélective. Il est d'ailleurs question de mettre l'accent sur ces métiers-là lors de la réédition de l'ouvrage, tandis que toutes les catégories de Métiers d'art feraient l'objet d'un recensement et d'une sélection. La valorisation de ces métiers peut aisément se faire par le biais du site Internet. *www.metiersdartpaysdauge.fr*

ACTION RÉALISÉE :

Recensement d'une trentaine de professionnels supplémentaires en 2012 et poursuite du recensement prévue en 2013. La campagne photographique menée par Stéphane Janou a également commencé pour certains professionnels.

Le tailleur de pierre, Jean-Paul Marmignon à Saint-Martin-de-Mailloc

Le chapelier Frédéric Seheux à Honfleur

La restauratrice de livres, Sabrina Le Bris à Genneville

1.3. PAYS D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Depuis la fin de l'année 2011, il est question d'intégrer les missions touristiques de Tourisme en Pays d'Auge à Pays d'Auge Expansion dans un souci de cohérence vis-à-vis des financeurs mais aussi selon la coordination des projets.

Ces missions, définies dans le cadre du schéma de développement touristique du Pays d'Auge, consistent à :

- réunir les acteurs du territoire afin de faire émerger des projets structurants à l'échelle du Pays d'Auge ;
- incarner une structure de réflexion et de proposition pour la mise en œuvre d'actions de développement touristique durable ;
- servir de relais technique dans le montage et le financement des projets.

Ces missions sont déjà celles de Pays d'Auge Expansion en terme d'aménagement global du territoire et plus précisément dans les domaines de l'agriculture, de la maîtrise de l'énergie, du patrimoine et des Métiers d'art. L'application de la méthode de travail de Pays d'Auge Expansion dans le domaine du tourisme est donc a priori facilement transposable, d'autant que le Pays d'art et d'histoire mène d'ores et déjà à travers ses missions une coordination des acteurs touristiques et culturels.

Dans la mesure où le rôle de Pays d'Auge Expansion est de développer des projets structurants à l'échelle du Pays qui soient en lien avec la politique régionale et européenne de développement touristique, les actions définies comme prioritaires seront les suivantes, dès 2013 :

- **la coordination des acteurs locaux à l'échelle du Pays** : les réunir pour les associer aux décisions et définir avec eux un programme d'actions partagées ;
- **la réédition de la carte touristique** du Pays d'Auge : ce document est attendu par l'ensemble des acteurs touristiques du territoire, il convient de le repenser entièrement et de revoir son concept en fonction des supports existants (carte Tourisme Seine Estuaire) et des besoins (cartes de randonnées) ;
- **la création d'itinéraires de randonnées équestres** dans la perspective des Jeux Equestres Mondiaux en 2014 ;
- **la refonte du site Internet de Pays d'Auge Expansion** pour qu'il devienne avant tout un site portail avec une entrée « Tourisme » (présentation des savoir-faire, gastronomie, patrimoine, nature…) tout en présentant l'association sur des volets spécifiques. Les Communautés de Communes seront également mises en avant grâce à une carte intéractive du territoire.

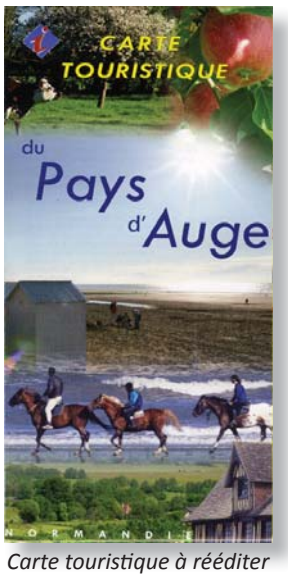

Carte touristique à rééditer

Maquette du nouveau site Internet

2 . NUMÉRIQUE

2.1. PÔLE D'EXCELLENCE RURALE :
PAYS D'AUGE NUMÉRIQUE, L'INNOVATION ENTRE EN SEINE

C'est dans le cadre du projet de Pays d'Auge Expansion sur la thématique du télétravail et des services numériques, labellisé Pôle d'Excellence Rurale (PER) le 8 avril 2011, que plusieurs télécentres, portés par les communes ou les communautés de communes, sont pressentis pour être implantés dans le Pays d'Auge.

342 574 € de subventions pour 943 400 € d'investissements

Les télécentres du Pays d'Auge pourront accueillir les personnes souhaitant s'orienter vers cette nouvelle organisation de travail, tels que des télétravailleurs en activité ou en projet d'installation, des professionnels indépendants, des entreprises du territoire, des commerciaux itinérants, des résidents secondaires …
Ces structures pourront faciliter les rencontres et les échanges pour ces professionnels qui travaillent parfois dans l'isolement.

Pôles d'Excellence Rurale

Le télétravail gagne du terrain dans notre société, il permet de concilier vie professionnelle et vie personnelle dans un environnement de qualité que l'on a choisi. Il est l'un des modes émergent de travail et son développement est permis par l'internet et les Technologies de l'Information de la Communication (TIC), par le très haut débit grâce à la fibre optique.

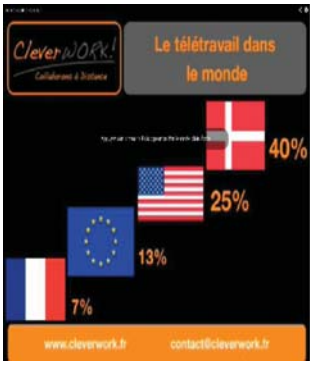

Le Pays d'Auge, ses caractéristiques paysagères, de par sa proximité des grandes agglomérations urbaines, notamment le bassin parisien, offre un environnement attractif pour les télétravailleurs qui souhaitent travailler au « vert » avec des services de haute technologie.

Exemple d'espace détente et co-working à Alençon

Exemple de salle de visioconférence à Vimoutiers

Offrant des conditions de travail professionnelles et modernes dans un environnement convivial, chaque télécentre pourra proposer un équipement et des services numériques :

- des bureaux privatifs, des boxes de télétéravail, équipés de mobilier ;
- un espace de coworking ouvert pour travailler seul ou à plusieurs ;
- une salle de réunion avec visio-conférence ;
- un espace pause/déjeuner ;
- des équipements bureautiques professionnels (imprimantes, copieur, scanner …) ;
- une desserte internet accès haut-débit ;
- accès sécurisé 24h/24 et 7j/7 (accès digicode) et d'un système de vidéosurveillance.

Les télétravailleurs indépendants et salariés pourront réserver à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année un bureau équipé dans un environnement professionnel où nouvelles technologies et convivialité sont au premier plan.
Ils pourront disposer :

- d'un poste de travail alimenté en haut débit voire très haut débit à partir duquel il est possible de communiqueravec son employeur, prestataire ou client ;
- d'un espace coworking pour favoriser l'échange et le partage. Le coworking rompt l'isolement, crée des synergies, des opportunités de collaboration et fonde une communauté entre ses utilisateurs.

Exemple d'espace de co-working à Alençon

Exemple de box de télétravail à Vimoutiers

Les activités indépendantes que l'on peut exercer en mode télétravail sont nombreuses : le télésecrétariat, la traduction, la rédaction, la programmation informatique, la télévente, la gestion-comptabilité, le journalisme, l'infographie, ...

CONDUITE ET ANIMATION DU PÔLE

Pays d'Auge Expansion réunit périodiquement le comité de pilotage du pôle qui est constitué des représentants des collectivités locales, des porteurs de projets des télécentres, du Conseil Général du Calvados, du Conseil Régional de Basse- Normandie, de l'Échangeur de Basse-Normandie, la DDTM du Calvados, la Sous-préfecture de Lisieux.

Le dernier comité de pilotage a permis, grâce à l'intervention du Conseil Général du Calvados d'apporter aux collectivités locales, un éclaircissement sur le calendrier du déploiement de la fibre optique en Pays d'Auge et sur certaines données techniques et financières pour l'accès au très haut débit.

Conformément à la convention du Pôle Excellence Rurale signé avec l'Ėtat et la Région, Il a été rappelé l'échéance du 30 juin 2013 pour déposer les demandes de subvention auprès de l'Ėtat. Pays d'Auge Expansion a proposé de demander à la DATAR un délai supplémentaire compte tenu du retard des décisions des collectivités pour engager l'installation des télécentres.
En étroite collaboration avec Monsieur le Sous préfet qui a soutenu Pays d'Auge Expansion et les collectivités par rapport à cette demande, la DATAR a accordé 6 mois supplémentaires, ce qui reporte le délai de dépôt de dossier complet au 31 décembre 2013. Ce report permettra à 4 télécentres (sur les 7 prévus) d'être réalisés d'ici fin juin 2015.

Dans le cadre de la mutualisation de la promotion des télécentres, il est prévu que **Pays d'Auge Expansion créée une plate forme internet pour assurer la communication sur le télétravail et les télécentres dans le Pays d'Auge**. Ce site aura un lien avec les sites des télécentres et des collectivités locales.

3. MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Doté d'une enveloppe de 900 000€, le programme européen LEADER sur la maîtrise de l'énergie est opérationnel sur l'ensemble des 11 communautés de communes du territoire de Pays d'Auge Expansion et articulé autour de deux actions phares :

- **la sensibilisation et la formation** des acteurs territoriaux à la maîtrise de l'énergie ;
- **l'investissement et l'expérimpentation** en faveur de la maîtrise de l'énergie.

38 dossiers
1 286 400€ d'investissement
dont 369 646 € d'aide LEADER

Au 31 décembre 2012, 38 dossiers sont programmés et atteignent 1 286 400 € d'investissement total avec une aide LEADER de 369 646 €. Les actions de sensibilisation et les investissements réalisés en 2012, illustrent bien la valeur ajoutée LEADER, en particulier, sur 4 axes de développement durable :

3.1 LES ENTREPRISES

Mise en place par la CCI du Pays d'Auge d'un service de gestion énergétique des bâtiments et des équipements matériels des entreprises de l'industrie, des prestataires de service et du commerce.

L'objectif du projet est de sensibiliser les entreprises industrielles, les prestataires de service et les commerçants sur l'importance de leur facture énergétique, sachant qu'une partie des gains de compétitivité passe par l'amélioration des performances énergétiques.

Cette action collective se traduit par la réalisation d'un audit initial des dépenses énergétiques de l'entreprise (approche économique), des préconisations à court, moyen et long terme, une thermographie des bâtiments. Les entreprises pourront avoir des premières pistes de travail pour mettre en œuvre une maîtrise de leurs consommations. Elle sera réalisée sur deux années (2013 et 2014).

3.2 LES COLLECTIVITÉS

Les formations au développement durable et à la maîtrise de l'énergie auprès des collectivités

Une action initiée par Pays d'Auge Expansion qui consiste à sensibiliser les élus aux enjeux de développement durable et les amener à mettre en oeuvre des projets concrets au travers d'une formation dont l'organisation est confiée au Comité De Formation Agricole (CDFA).
11 communautés de communes augeronnes ont pu en bénéficier depuis le second semestre 2010 jusqu'à la fin de l'année 2012. Chaque communauté de commune comptait entre 10 et 12 élus pour la participation à ces sessions de formation.
Le succès de la première phase et la volonté des élus participants a permis d'engager une seconde phase de formations intitulée : « La prise en compte du développement durable dans le montage d'un projet intercommunautaire ».
Le CDFA accompagnera les communautés de communes du Pays d'Auge pour ce second cycle de formations. Celle-ci est lancée depuis novembre 2012 avec l'objectif de permettre aux élus de s'approprier la démarche de conduite d'un projet lié à différentes problématiques (mobilité et tourisme durables, le PLU intercommunal, énergies renouvelables, bois-énergie...).

Opération collective de conseil en énergie par le SDEC pour les bâtiments communautaires du Pays d'Auge

En janvier 2012, Pays d'Auge Expansion et le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC Énergie) ont signé un accord de partenariat afin que chaque EPCI du Pays d'Auge puisse bénéficier d'un audit énergétique de leurs bâtiments intercommunaux. L'objectif de ce partenariat est avant tout de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre sur l'ensemble du territoire du Pays d'Auge.

Le SDEC a reçu pour ces actions le soutien de l'ADEME. Les audits se basent sur une étude du bâtiment, sa surface, son isolation, mais aussi sur les méthodes de consommation et des relevés thermographiques. Le SDEC Énergie peut alors établir des recommandations à la Communauté de communes afin de maîtriser la consommation énergétique de chaque bâtiment et ainsi réduire les montants des factures liées au chauffage et à l'éclairage.

Plusieurs EPCI du Pays d'Auge ont déjà bénéficié de ces audits (les Communautés de communes de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge, Cambremer, Pays Dozuléen, Vallée d'Auge, Pays de Livarot). Ces évaluations énergétiques se prolongeront jusqu'à la fin de l'année 2013 pour les autres communautés de communes du territoire.

Conservatoire de musique de Lisieux

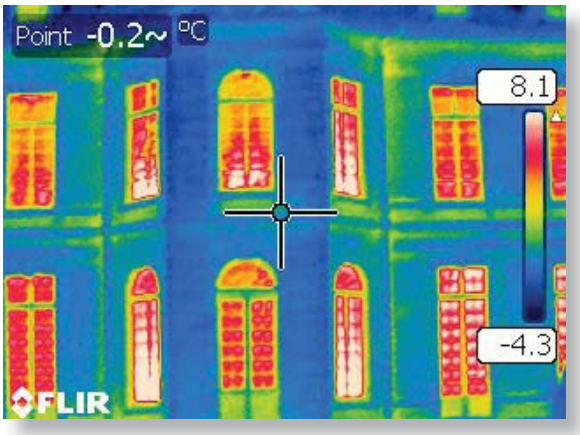

Image thermographique du conservatoire de musique (en rouge : zones de perdition de chaleur)

3.3 LE SECTEUR AGRICOLE

Cultivons autrement !
Valorisons nos atouts et développons l'autonomie de nos exploitations !
Porte ouverte
Jeudi 31 mai à Heurtevent
AGRICULTURES & TERRITOIRES
INVITATION

Portes ouvertes à Heurtevent

Des ateliers « Énergie » organisés par La Chambre d'agriculture du Calvados

Lors d'une journée porte ouverte à Heurtevent dans l'EARL de la Chapellerie, la Chambre d'agriculture du Calvados a réalisé 16 ateliers pour répondre aux questions des agriculteurs et participants. Il s'agissait là de réaliser diverses démonstrations et actions d'informations.

Ces ateliers de démonstration portaient sur le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie dans les exploitations mais aussi sur la façon de réaliser un « bilan carburant» d'une exploitation. D'autres thèmes ont été abordés sur la culture des légumineuses, la rénovation des prairies ou l'équipement mécanisé des exploitations.

La création d'un label énergétique et environnemental à destination de la filière équine (EQUURES) en coopération avec le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornais (PAPAO) et le Pays Saint-Lois

Le label EQUURES, qui a démarré en 2011, est un projet porté par le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie qui courre sur 4 années consécutives. Pour rappel, l'année 2011 consistait en un travail de récolte d'informations pour identifier les facteurs d'impact environnementaux au sein de la filière équine et des exploitations agricoles. Grâce à ce travail, une base de données a pu être créée. L'année 2012, quant à elle, a consisté à la création d'un référentiel pour définir le Label.

Ce référentiel est composé de 106 critères que les exploitations agricoles devront respecter au minimum pour obtenir le label. Ces critères portent sur des thèmes divers et variés tels que « déplacements, transports et engins agricoles », « fumier et déchets », « gestion des bâtiments » et bien sûr « énergie (chauffage, éclairage, équipements) ». Par ailleurs, une première phase d'études de cas a eu lieu dans différentes exploitations test.

Le label EQUURES a été initié pour la filière équine qui est faiblement sensibilisée aux questions d'environnement. Il est soutenu par les fonds européens dans le cadre d'une coopération de trois GAL LEADER de Basse-Normandie (Pays d'Auge, Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornais et Pays Saint-Lois). Il est cofinancé par la Région Basse-Normandie, l'ADEME et le fond privé EPERON.

L'année 2013 devrait voir venir la formation des examinateurs ainsi que la diffusion et la communication autour du label en vue des Jeux Equestres Mondiaux de 2014.

Les séchoirs solaires à foin en grange

L'objectif de ce type d'investissement est de développer le chauffage solaire thermique dans le but d'accélérer le séchage du foin en vrac et ainsi en améliorer la qualité.

Le programme LEADER Pays d'Auge soutient ces projets et vient en complément du cofinancement de l'ADEME-RÉGION. La modernisation des exploitations agricoles avec l'utilisation des énergies renouvelables est une des priorités du plan de développement du programme.

Les deux exploitations actuellement aidées sont engagées dans diverses démarches d'identification et de qualité rattachées au territoire (AOP Camembert de Normandie et Pont-l'Évêque).

Séchoir solaire à foin au GAEC de la Bourgeoterie à Cambremer

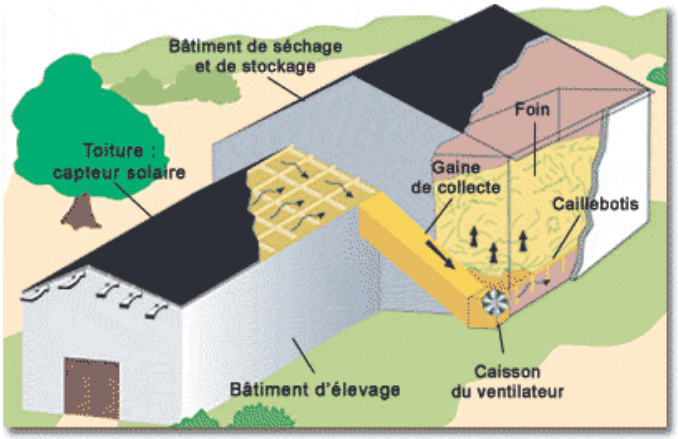

Séchoir à foin © ADEME

Les pré-refroidisseurs de tank à lait

Dans une exploitation agricole d'élevage, le tank à lait est l'un des postes le plus énergivore.
Agissant de la même façon qu'un réfrigérateur, il a pour charge de réduire la température du lait de 38°C à 3°C, consommant de ce fait beaucoup d'énergie.

L'acquisition d'un pré-refroidisseur de tank à lait permet de réduire le temps nécessaire au refroidissement du lait. En effet, par un système de tubes imbriqués, le pré-refroidisseur est un échangeur de chaleur entre le lait et l'eau froide qui circule dans ces tubes. Au contact du circuit d'eau froide, le lait se refroidit et transfère la chaleur à l'eau qui se réchauffe. Le lait arrive donc à une chaleur comprise entre 15 et 20°C dans le tank à lait, au lieu de 38°C habituellement. Le tank à lait doit donc fonctionner moins longtemps pour réduire la chaleur du lait, se traduisant par une économie d'énergie importante (estimée à 1€ par 1000L de lait). Par ailleurs, l'eau réchauffée peut être réintégrée dans un ballon d'eau chaude (économie d'énergie également), ou transférée dans un abreuvoir. Les vaches préférant l'eau tiède à l'eau froide (surtout en hiver), cela améliore par la même occasion le bien-être animal.

Le programme LEADER soutient donc ce type d'acquisition matérielle en venant en complément d'une subvention du Conseil Général du Calvados. En 2012, l'EARL du Mont-Lion basée à Saint-Désir a pu bénéficier de ces subventions qui ont couvert 50% du coût de l'investissement. Plusieurs autres projets de ce type se sont concrétisés sur l'année 2013.

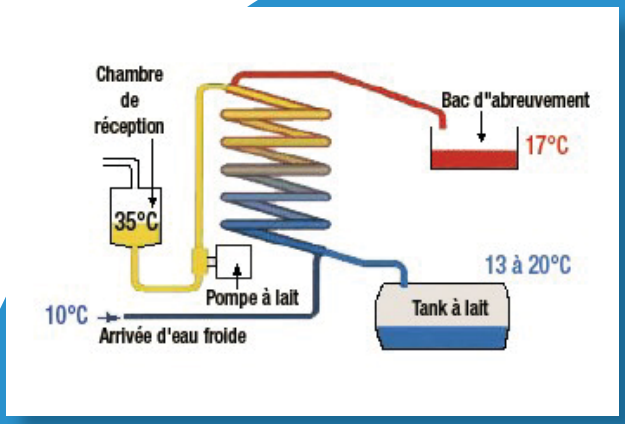

Schéma de fonctionnement © Chambre d'agriculture Calvados

Pré-refroidisseur © GIE Lait-Viande de Bretagne

3.4 LE TOURISME

Les écogîtes

La réalisation d'hébergements novateurs touristiques de ce type est un des objectifs majeurs du programme LEADER Pays d'Auge.

L'aide européenne LEADER vient en complément d'un cofinancement du Conseil Général du Calvados afin de mettre en place sur le Pays d'Auge des hébergements touristiques exemplaires en matière énergétique (haute qualité énergétique et environnementale).

Deux écogîtes, à grande capacité d'hébergement, sont en cours de réalisation. Les investissements seront terminés pour 2013-2014 et pourront être par la suite valorisés sur l'ensemble du territoire. Ces écogîtes sont des exemples en matière de rénovation écologique pour les futurs porteurs de projets.

Avant

En cours

Écogîte à Coquainvilliers

Avant

Projection

Écogîte à Lécaude

Le gîte de la commune de Bissières, ayant subi un dégât des eaux important, a du être remis en état. La commune a pu bénéficier du soutien LEADER pour des fenêtres isolantes et ainsi contribuer à une économie en chauffage.

Gîte de la commune de Bissières

4. AGRICULTURE ET RURALITÉ

4.1. LES FILIÈRES DE QUALITÉ

4.1.1 LES CIRCUITS COURTS

Le pôle d'excellence : **« Des producteurs aux consommateurs, le Pays d'Auge naturellement ! »**, labellisé depuis le 7 juillet 2010, est entré en 2012 dans sa dernière phase opérationnelle pour l'engagement des investissements. Les engagements financiers ont pris fin le 30 juin 2013 et peuvent se réaliser jusqu'au 31 décembre 2014.
Le programme d'animation porté par le CIPPA continuera de se développer jusqu'au 31 mai 2014.
Le suivi de l'ensemble des actions conduites dans le cadre du pôle d'excellence est assuré par un comité de pilotage, présidé par Fabienne FÉREY.

Pôles d'Excellence Rurale

2,3 millions d'euros, soutenu par l'État pour 716 518€, soit 73% de l'investissement initial

Le bilan des investissements engagés est très positif.

L'objectif affiché dans le projet était très ambitieux : **réaliser dans les 4 ans, 3,2 millions d'euros d'investissements soutenus par l'État à hauteur de 975 000 €.**

En définitive et avec l'obtention d'un avenant autorisant un délai supplémentaire de 6 mois, ce sont près de **2,3 millions d'euros d'investissement qui ont été engagés, soutenus par l'État pour 716 518 € représentant près de 73 % de l'enveloppe initialement mobilisée**.

Bilan très positif au regard de la conjoncture générale pénalisant les possibilités d'investissement, qu'il s'agisse des entreprises ou des collectivités.

Bilan satisfaisant également par rapport à **l'impact des projets engagés pour le développement local.**

Ces **15 projets ont vu le jour** et vont venir renforcer les différents maillons des filières courtes :

- **les investissements engagés dans les cuisines scolaires** contribuent très directement au maintien de la production des repas sur place et ainsi à favoriser le développement de la consommation de produits locaux (7 projets engagés) ;

- **les investissements dans les points de vente** (3 projets engagés) permettent de proposer de nouveaux produits du Pays d'Auge sur de nouveaux lieux pour toucher de nouveaux consommateurs ;

- **les investissements dans la production** (4 projets engagés : fromageries, produits laitiers, maraîchage biologique) vont participer à la diversification et au développement de l'offre locale ;

- l'investissement du CIPPA dans **la création d'une plateforme de vente virtuelle** va faciliter la mise en relation des producteurs avec les acheteurs (collectivités, restaurateurs …).

De la tomme de montagne dans le pays d'Auge

Au pays du livarot et du camembert, on produit de la tomme de vache au lait cru. Un crime de « lait-se » majesté ? Meuh non, l'artisan explique pourquoi.

Entretien

Jacques Lebailly, artisan fromager à Notre-Dame-d'Estrées.

Quel est votre parcours ?

Je suis arrivé dans l'agriculture en 2001. Auparavant, j'étais technicien industriel dans plusieurs entreprises et formateur au Greta de Caen.

De 1999 à 2001, j'ai suivi une formation continue dans l'agriculture. C'est à cette époque que j'ai rencontré Lin Bourdais, qui est devenu mon associé au Gaec du Bois de Canon, pendant neuf ans.

En 2006, j'ai commencé à faire de la tomme pour transformer le lait que notre trentaine de vaches normandes donnait sur notre ferme de 50 hectares en agriculture biologique. Il y a deux ans, j'ai quitté le Gaec et l'agriculture. Je suis devenu artisan.

Vous produisez depuis quand ?

Il y a 18 mois environ, j'ai acheté cette maison. Cela a été un chantier d'une année: installer la fromagerie et la mettre aux normes, aménager ma maison, qui est loin d'être terminée... En fait, mes premiers fromages sont fabriqués depuis novembre.

Pourquoi avez-vous choisi la tomme ?

Je continue à faire du fromage mais je n'ai plus les vaches. J'ai toujours eu une préférence pour les fromages de montagne. En septembre dernier, je suis allé en Auvergne voir la fabrication du saint-nectaire. Il y a deux recettes : l'une se situe entre les pâtes pressées des montagnes et les pâtes molles normandes; l'autre est la tomme plus classique, à pâte pressée.

Jacques Lebailly dans sa cave d'affinage.

Comment la commercialisez-vous ?

Actuellement, je produis 80 à 85 kg de fromage par semaine. La production souhaitée est de 120 à 130 kg pour dégager une petite marge. Il faut dix litres de lait pour fabriquer un kilo de tomme, cela explique le prix du fromage. Je commercialise en vente directe. On me trouve donc sur les marchés: Lisieux le samedi, Caen le vendredi matin, Dozulé le jeudi soir. Je serai, cet été, sur le marché de Cambremer le dimanche matin. Je fournis certaines Amap, épiceries fines, boutiques bio, et restaurants...

Je ferai de la vente sur place dès que j'aurai terminé d'aménager mon local de vente et un endroit pour le stationnement.

Vach'menbon, carrefour Saint-Jean, Notre-Dame-d'Estrées.

M. Lebailly - création d'une fromagerie à Notre-Dame-d'Estrées - Ouest-France 13 août 2013

Ferme du Bel Air
Des Champs à l'Assiette
Vente de pommes de terre, oignons, pommes, etc...
Produits issus de la région.
Particuliers, grossistes, restaurants.
Tél : 02.31.20.50.84 Port : 06.83.33.40.15
OUVERT le SAMEDI de 9h à 18h

Point de vente de la ferme du Bel Air - Saint-Pierre-sur-Dives

Restaurant scolaire de Cambremer - © Communauté de communes de Cambremer

Circuits courts en Pays d'Auge
Situation des investissements au 20 août 2013 par groupe de projets

	Investissement	Subvention Etat (PER)
Cuisines scolaires	1 006 143 €	396 848 €
Points de vente	520 649 €	169 236 €
Production	709 254 €	150 434 €
TOTAL	**2 236 046 €**	**716 518 €**

Pour rappel, la subvention allouée aux investissements au titre du Pôle d'Excellence Rurale équivaut à 33% du coût total éligible de l'opération et à hauteur de 50% pour les Zones de Revitalisation Rurales.

Circuits courts et restaurants scolaires

C'est en tout 7 cuisines scolaires qui ont pu être rénovées et réaménagées afin de donner la possibilité aux cuisiniers de s'approvisionner directement auprès des producteurs du Pays d'Auge et d'intégrer dans leur repas des produits frais et locaux. Les investissements ont été destinés aux équipements de cuisine, de zones de réception de marchandises, d'espaces réfrigérés…

Espace cuisson à Cambremer - © CDC de Cambremer

Circuits courts et producteurs

La chaîne des circuits courts, bien qu'elle soit «courte» ne serait rien sans les producteurs locaux eux-mêmes qui représentent la base de la filière. Ainsi le pôle a pu accompagner la création de projets ou le développement de structures déjà existantes voulant s'inscrire dans une démarche circuits courts.

Répartition des investissements PER circuits courts

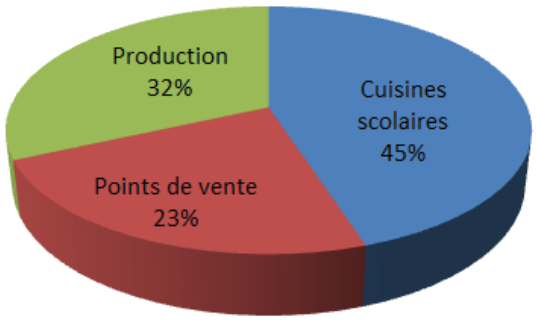

Circuits courts et points de vente

Le Pôle d'Excellence Rurale « Des producteurs aux consommateurs, le Pays d'Auge naturellement ! » a permis de financer des points de vente proposant aux habitants et aux touristes l'assurance de produits de qualité issus de producteurs locaux.

Ferme du Bel Air - Saint-Pierre-sur-Dives

Les actions d'animation conduites par Gwénaëlle ÉTRILLARD, chargée de mission au Comité Interprofessionnel de Promotion du Pays d'Auge (CIPPA), permettent de communiquer sur la démarche, de poursuivre le développement et la structuration des filières courtes.

Le catalogue 2012-2013 des produits locaux

Un catalogue des produits locaux, destiné à la restauration collective, a été lancé à l'occasion du comité de pilotage réuni le 6 septembre 2012. Le catalogue permet aux restaurants de localiser et d'accéder aux coordonnées des producteurs et fournisseurs augerons prêts à livrer leurs produits.

Le catalogue des produits locaux

Catalogue des produits locaux - CIPPA

Le catalogue répertorie les produits laitiers, les produits carnés, les fruits et les légumes, leur saisonnalité et d'autres produits du Pays d'Auge tels que les confitures, produits cidricoles, glaces, pains ...

Les producteurs répertoriés s'engagent à livrer les produits indiqués selon leur secteur de livraison.

L'exposition photo itinérante

- L'exposition photo a pour but de faire la promotion de l'agriculture de proximité sur le Pays d'Auge et de renforcer le lien entre les producteurs et les consommateurs.

- Lieux d'exposition :
  - Espace Victor Hugo de Lisieux (du 6 au 10 mai 2013) ;
  - Lycée du Robillard (du 13 au 24 mai 2013) ;
  - L'office du tourisme de Pont-l'Evêque (août 2013) ;
  - Les espaces culturels de Livarot et Dozulé (septembre 2013).

« Du champ à l'assiette » présente la production locale - Tôtes

Fabienne Ferey présente l'exposition - Ouest-France 28 mai 2013

Les 50 ans du Robillard ont été pour le CIPPA (comité interprofessionnel pour la promotion du Pays d'Auge) l'occasion de mettre en exergue les producteurs locaux engagés dans l'agriculture de proximité augeronne en présentant une exposition-photos de 23 de ces producteurs. « C'est en s'inscrivant dans cette démarche que l'on a, au quotidien, des produits locaux dans les menus du restaurant d'élèves du Robillard » signale l'économe de cet établissement, Carole Michel.

Accueillant les visiteurs, venus voir cette expo-photos intitulée « Du champ à l'assiette », Fabienne Férey, présidente du CIPPA a insisté sur cette initiative qui est suivie par la grande majorité des établissements scolaires de la communauté de communes des Trois-Rivières et par la maison de retraite La Mesnie. Elle a conclu : « C'est là une action économique et un investissement qui crée de la dynamique avec une assurance qualité ».

Après le Robillard l'exposition sera, en juillet, à l'office de tourisme de Pont-l'Evêque.

4.1.2 FESTIVAL DES AOC

Bordeaux, Toulouse… Cambremer !

Le Festival des AOC est né en **1995** par la volonté conjuguée à l'époque de 3 hommes : Ambroise DUPONT, Sénateur et Conseiller général du Calvados, Jean PINCHON, Président de l'Institut National des Appellations d'Origine contrôlée (INAO) et François GRANDVAL, Président du Syndicat des producteurs du Cru de Cambremer.

L'idée initiale était de poursuivre le traditionnel concours du Cru, datant de 1961, par un débat interprofessionnel et faire de Cambremer, une véritable tribune d'expression sur les Appellations d'Origine Contrôlée.

La première édition en 1995, organisée par l'Association pour le développement et la promotion du canton de Cambremer avait pour thème : « à produits d'exception, matières premières d'exception ! ».

Le sujet reste encore aujourd'hui bien d'actualité sur un territoire agricole, le Pays d'Auge, qui compte **7 des 13 AOC de Normandie.**

Affiche du 18ème festival

Depuis, le Festival n'a cessé de monter en puissance au fil des éditions, passant de une à deux journées d'animations avec l'ouverture des rencontres à **l'international** : Suisse, Italie, Portugal, Grande-Bretagne, Norvège, Japon… et aux régions de France : Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes...

Un public fidèle au rendez-vous

La participation de personnalités politiques (3 Ministres en 5 ans) et médiatiques (Jean-Pierre COFFE), le nombre d'exposants (60 stands en 2012) et la fréquentation par un public de plus en plus nombreux (**12 000 visiteurs** en moyenne) font des rencontres de Cambremer, un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la qualité des produits alimentaires de terroir.

Le Festival des AOC relève de la compétence de la Communauté de Communes de Cambremer depuis 2003 au titre du développement économique.

Pays d'Auge Expansion participe activement à la coordination de l'évènement, son organisation et à son financement avec la recherche de subventions auprès des collectivités territoriales (Région, Département), des interprofessions (Organismes De Gestion des AOC/AOP de Normandie) et de partenaires privés (banque, assurance).

Par delà les professionnels agricoles et les entreprises agroalimentaires, l'intérêt communautaire est également d'y associer le tissu associatif (gestion des parkings) et les acteurs du tourisme (hébergement, commerces et restauration).

Des journées professionnelles et festives

Les effets induits par cet évènement d'envergure ne sont pas facilement quantifiables mais les campagnes de communication renforcent chaque année la notoriété du Pays d'Auge.

Le Festival des AOC en Normandie rivalise avec deux autres manifestations nationales du même type, cautionnées et soutenues par l'INAO : les Assises de l'origine à **Bordeaux** et le salon de la qualité alimentaire à **Toulouse**.

28 ET 29 AVRIL 2012
QUEL SUCCÈS CES AOC/AOP !
…Calvados jeune et glacé accompagnant une assiette de poissons fumés, mousse de pain grillé à la neige de Pont-l'Evêque façon boule coco …
Faut-il parler de transgression … Pour le moins d'évolution ! A l'image de l'affiche d'inspiration Pop'art du festival, cette année les Rencontres de Cambremer se sont employées à déconstruire/reconstruire les produits AOC/AOP, avec la volonté de placer ces produits patrimoniaux dans de nouvelles associations, de nouveaux moments de consommation, en ne prenant en compte que leur vérité gustative, dépourvue de tout a priori.
Un vent de perturbation culinaire a donc soufflé sur Cambremer, qui a, semble-t-il, intéressé les visiteurs - nombreux, malgré les rideaux de pluie qui ont accompagné la journée de samedi. Des visiteurs venus de 35 départements français, de Belgique, de République Tchèque et d'Allemagne… Estimation de la fréquentation : 8.000 visiteurs sur les deux jours.
Grand succès pour les ateliers de cuisine. Carton plein également pour les ateliers 100% enfants et la plupart des ateliers du goût.
Un intérêt qui se traduit aussi par des emplettes : les AOC/AOP de Normandie, celles d'Auvergne, de Midi-Pyrénées, les fromages de chèvre de la région Centre, les fromages de Franche Comté, les huiles d'olive d'Aix en Provence, l'oignon de Roscoff, les Rhums de la Martinique, les fromages suisses… sont repartis quasiment à vide… et donc très satisfaits !
APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE
Disponible sur lesrencontresdecambremer.fr, la synthèse de la table ronde : «Quand les AOC/AOP bousculent les idées reçues et sortent de l'attendu !».
RENDEZ-VOUS EN 2013
À CAMBREMER !
LES 4 ET 5 MAI

4.2. OBSERVATOIRE FONCIER

4.2.1 BILAN DE LA 1ère PHASE

Ces travaux engagés dans le cadre d'une convention signée avec l'EPFN (Établissement Public Foncier de Normandie) et le Conseil Régional de Basse-Normandie ont été finalisés au cours du premier semestre 2012 et validés par le comité de pilotage réuni le 12 septembre 2012.

Ils ont permis de concrétiser les 3 objectifs initialement définis :

- **numériser l'ensemble des documents d'urbanisme** existant sur le territoire en 2011 (soit 61 POS, 54 PLU et 15 cartes communales) ;

- **reconstituer l'historique de la consommation foncière par l'espace urbanisé** (avant 2000 et évolution entre 2000 et 2009). L'extension du bâti est quantifiée et représentée (via un SIG) à l'échelle de chacune des 209 communes.

- **analyser globalement la situation foncière du Pays d'Auge** en s'appuyant sur les données produites, sur les enquêtes réalisées auprès des différents partenaires, des acteurs et sur les données socio-démographiques du territoire.

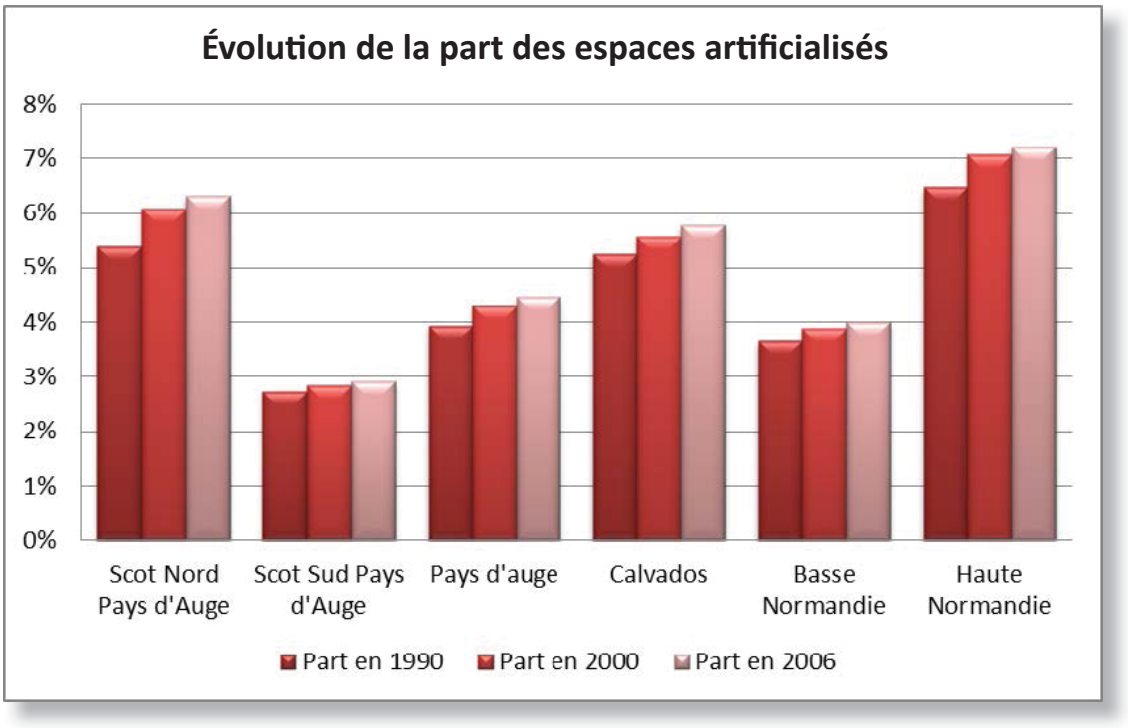

Source : ASTYM, GEODIS

L'étude foncière a permis de reconstituer l'historique de l'extension du bâti par périodes sur toutes les communes du Pays d'auge. Ces cartes sont également disponibles sur les clés USB remises à chaque Communauté de communes du Pays d'Auge.

Carte de synthèse des enjeux fonciers dans le Pays d'Auge

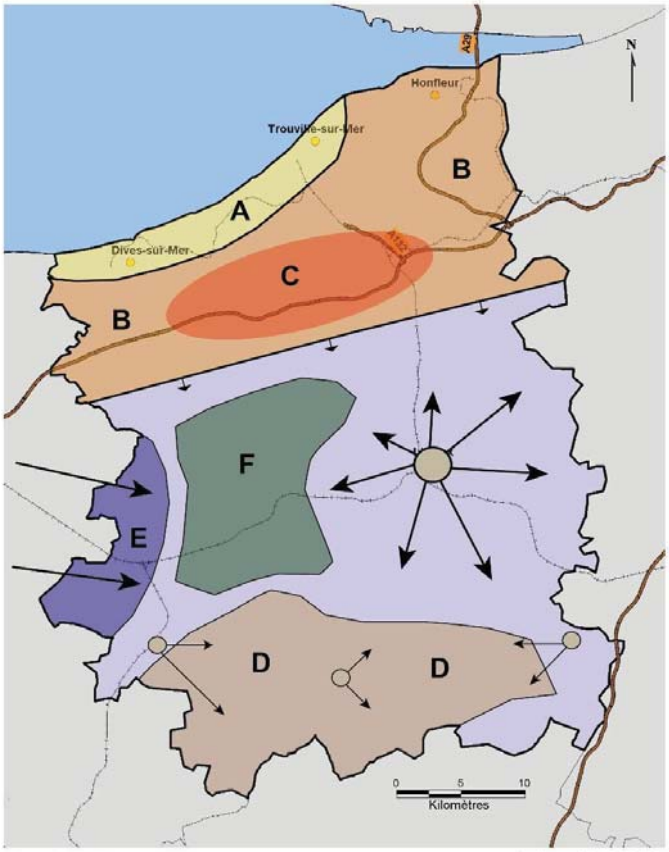

Source : Franciènes

Cartographie : ASTYM

La zone A, entre Cabourg et Trouville :
Très forte pression immobilière, plus que foncière.
La zone B, autour de l'axe de l'A13 et de l'A29 avec la ville d'Honfleur :
Pression foncière nettement plus élevée qui progresse vers le sud.
La zone C, entre Dozulé et Pont-l'Évêque :
Grande attractivité résidentielle.
Hausse de la demande de logements.
Développement attendu de zones d'activités.
La zone D, dans le sud du Pays d'Auge :
Urbanisation de plus en plus diffuse. Perte de population dans les pôles locaux.
La zone E, autour de Mézidon-Canon :
Pression urbaine due à l'avancée de l'influence de Caen.
La zone F, autour de Cambremer :
Pression foncière potentiellement plus importante sur un territoire rural.
Périurbanisation de Lisieux.
Impact significatif sur une quinzaine de kilomètres autour du pôle.

1791 hectares consommés pour l'urbanisation en 10 ans

Les travaux ont permis de déterminer, grâce à l'analyse des données socio-démographiques et des données foncières, les enjeux fonciers par zones territoriales.

Dans le Pays d'Auge, **1791 hectares** ont été consommés pour l'urbanisation entre 1999 et 2009, soit environ 179 hectares/an.

Taux des espaces consommés situés dans les zonages U,Nh, AU

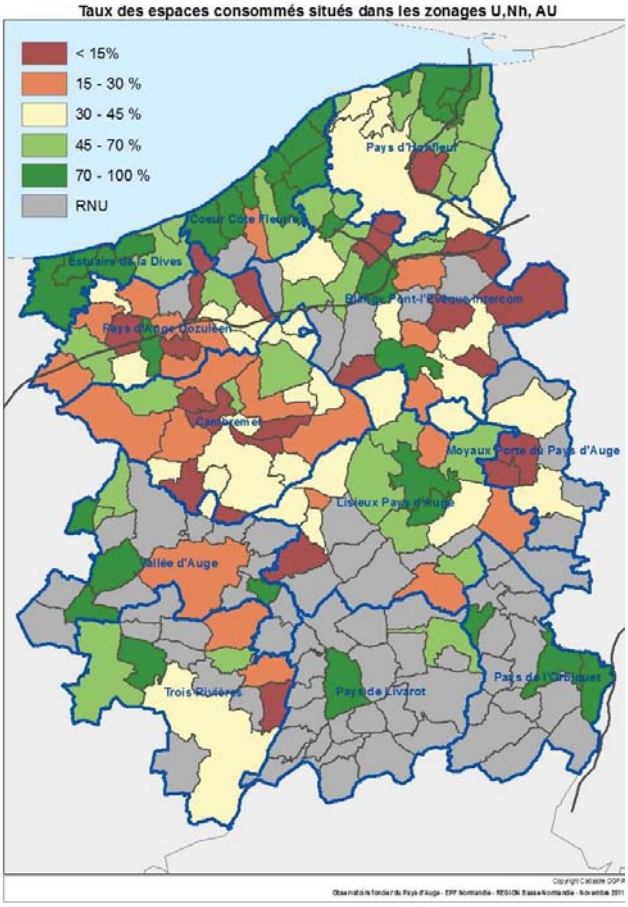

4.2.2 VALORISATION DES DONNÉES

Réunion de restitution le 29 mars 2013

Plus d'une centaine de maires et de délégués SCoT ont participé à cette réunion qui a donné lieu à :

- une présentation détaillée de la situation foncière du Pays d'Auge ;
- une présentation des documents d'urbanisme numérisés et des cartographies mettant en évidence l'extension du bâti.

Des échanges intéressants ont eu lieu avec l'assistance sur l'intérêt de la démarche, les enjeux fonciers pour le Pays d'Auge et les conditions d'utilisation des documents.

URBANISME - Un outil numérique à disposition des maires

Jeter un œil sur le territoire… en un clic !

En marge de l'Agenda 21, mis en place en 2010, une clé USB est donnée aux maires des 209 communes du territoire. L'objectif ? Gérer au mieux l'aménagement du territoire, sans nuire à la production agricole.

Et si on mettait tout le patrimoine foncier du territoire sur une carte virtuelle ? Une idée originale qui a fait l'objet d'une concertation ce vendredi entre les élus du pays d'Auge, de la Basse-Normandie et la CCI Pays d'Auge Expansion. Le concept : « *Créer un outil de connaissance en matière de foncier pour visualiser la consommation d'espace opérationnelle* », affirme Nicole Ameline, députée du Calvados. Pour ce faire, sur une clé USB donnée aux maires, le pays d'Auge est représenté : les communes, les habitations, les parcs d'entreprises et les champs agricoles. En temps réel, l'élu peut observer l'évolution urbaine de son secteur c'est-à-dire la construction de bâtiments, ou encore de résidences.

À titre d'exemple, si un riverain souhaite construire une maison, le maire peut, grâce à cet instrument numérique, regarder en un clin d'œil le lieu où une construction de particuliers est possible ou non.

Car là est l'enjeu principal de ce dispositif : maîtriser l'urbanisation. Une nécessité à l'heure où les habitations ont pris le pied sur les terrains d'agriculture « *véritable patrimoine de notre pays* », assure la députée. Une activité basée sur la production de lait, de viande et de pommes.

Nicole Ameline (au centre), entourée de Clotilde Valter (députée du Calvados) et Ambroise Dupont (Sénateur du Calvados)

La côte : l'eldorado du patrimoine foncier

C'est un fait : le littoral du pays d'Auge attire de nombreux touristes. Ces derniers n'hésitent pas à construire des résidences secondaires, notamment aux abords de Deauville, Trouville ou Honfleur.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Nord pays d'Auge a pour objectif de limiter cette urbanisation massive. « *Avec cet outil, on peut voir en temps réel l'aménagement du territoire afin de le limiter au mieux* », explique Nicole Ameline. Autre atout de cet outil : le recensement des documents d'urbanismes, déjà très nombreux sur ce secteur. « *Tout est numérisé et avec toutes les petites communes qu'il y a, cela facilite le travail des mairies* ».

Le coût de ce dispositif : 60 000 €, dont un tiers est financé par la région

Observatoire foncier - Pays d'Auge - 2 avril 2013

Les élus ont apprécié la remise d'une clé USB et son contenu :

- l'étude foncière complète réalisée sur le territoire (document de 100 pages) ;
- l'ensemble de tous les règlements d'urbanisme en vigueur à l'échelle de chaque EPCI ;
- les documents d'urbanisme de l'EPCI numérisés, accessibles à l'aide d'un navigateur ;
- les cartographies de l'extension du bâti réalisées à l'échelle de chaque commune de l'EPCI dont dépend l'élu destinataire de la clé ;
- l'ensemble des fichiers numériques, source portant toutes ces données.

Remise des clés aux élus

Ces clés, d'une utilisation simple, par connexion sur n'importe quel ordinateur, ont de multiples usages possibles :

- elles permettent aux élus de consulter le détail des données contenues dans l'étude ;
- elles offrent aussi la possibilité de naviguer sur l'ensemble des communes de l'EPCI pour visualiser le statut de chaque parcelle au regard des documents d'urbanisme en place (avec la possibilité de consulter les règlements) ;
- elles peuvent enfin fournir les bases de données à destination des cabinets en charge d'élaborer les futurs documents d'urbanisme : l'objectif étant de réduire les coûts ce ces interventions et de favoriser la production de nouvelles données dans ce même format, ce dernier étant à même de devenir le format de référence, la démarche contribuera ainsi à moyen terme à faciliter l'actualisation, la centralisation et la mutualisation de toutes les données d'urbanisme du territoire.

En résumé, ces clés constituent à la fois des supports de données et des outils de sensibilisation.

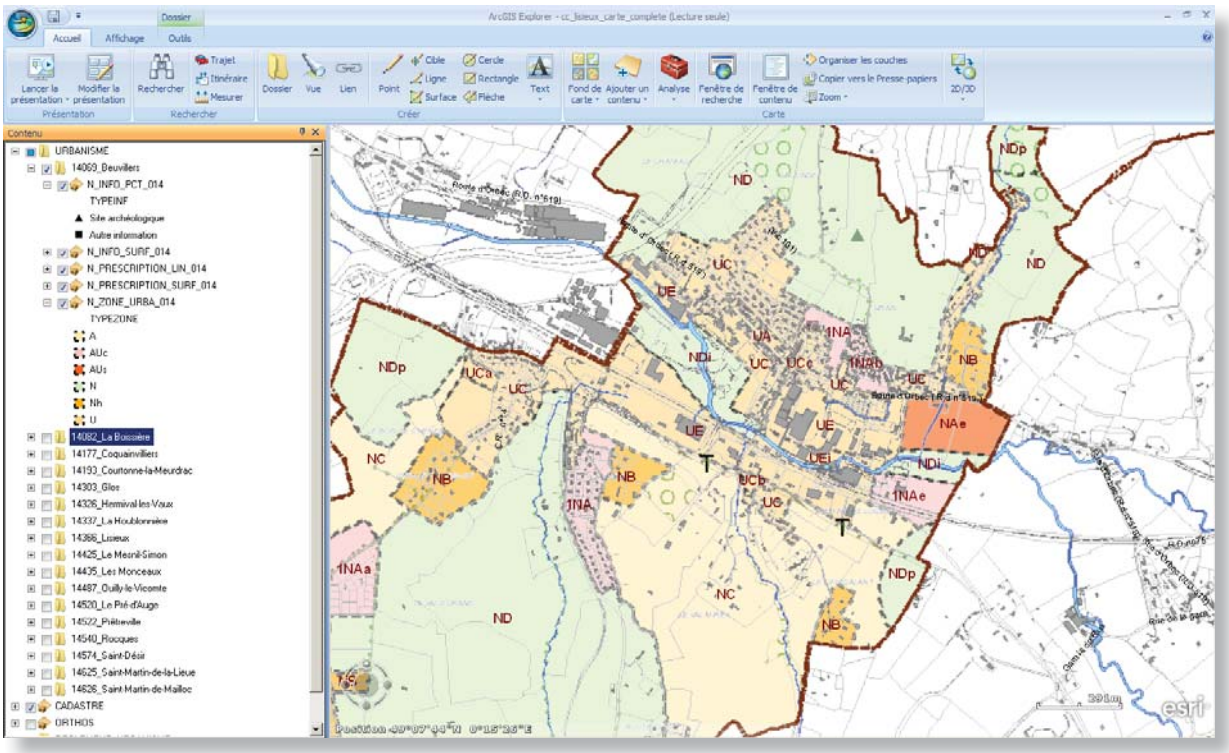

Impression écran du logiciel ArcGIS concernant l'observatoire du foncier

4.2.3 NOUVELLES ACTIONS

Un nouveau programme d'actions est actuellement en cours d'élaboration et devrait être opérationnel fin 2014.

Il devrait permettre en particulier d'actualiser les données produites sur la consommation foncière (période 2010 à 2012).
Par rapport à la première étude, les nouvelles données fournies devraient apporter un éclairage plus précis sur la destination des surfaces consommées (répartition entre le bâti et le non bâti).

Il est également envisagé de superposer aux documents numérisés de nouvelles données renseignant sur les caractéristiques des terres agricoles (lien avec le siège d'exploitation, nature des productions, zones AOC, périmètres d'épandage …).
L'objectif est d'apporter aux élus un outil supplémentaire d'aide à la décision lors de l'élaboration des nouveaux documents d'urbanisme.
L'observatoire foncier s'ouvre ainsi sur une vision prospective de l'agriculture du Pays d'Auge.

Illustration sur une commune du Pays d'Auge

5. DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

5.1 CONTRAT DE PAYS

Le Contrat de Projets État-Région (CPER) est un document oùl'État et la Région s'engagent sur la programmation et le financement de projets structurants tels que la création d'infrastructures ou le soutien à des filières d'avenir.

Le CPER signé pour la Basse-Normandie le 6 mars 2007, fixe les grandes orientations sur la période 2007-2013. Au total, ce sont près de 560 millions d'euros pour 6 ans (50% État et 50% Région).

Le CPER se décline en 2 volets : un volet régional et un volet territorial mis en œuvre en partenariat avec les territoires de projets, dont les pays. On parle alors de Contrat de Pays.

Le Contrat de Pays 2007-2013 représente pour le Pays d'Auge l'un des principaux leviers du Pays d'Auge pour mettre en œuvre des projets structurants sur le territoire.

Répartition de l'enveloppe Contrat de pays-Pays d'Auge-Etat-Région 2007-2013

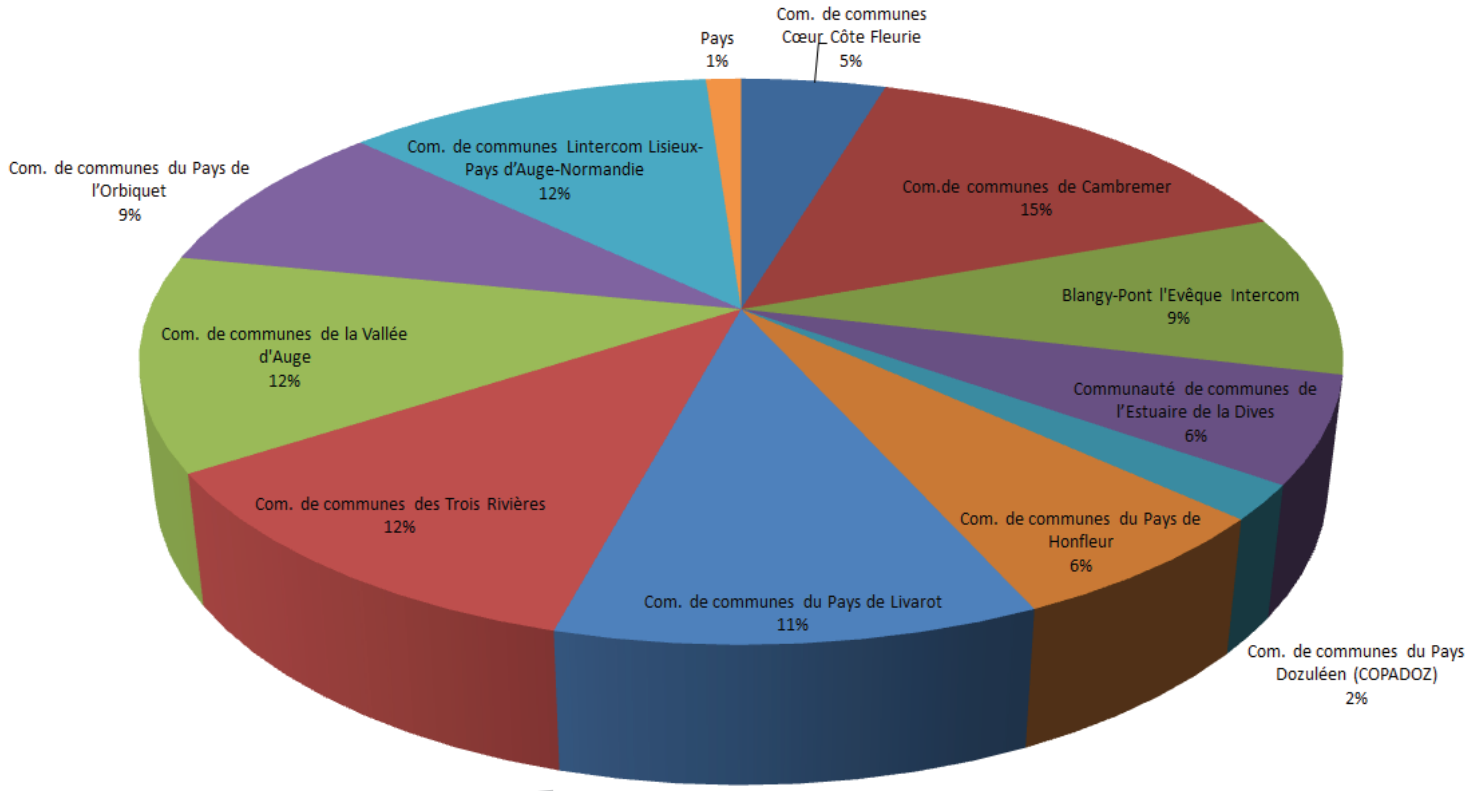
Pays 1%
Com. de communes Cœur Côte Fleurie 5%
Com.de communes de Cambremer 15%
Blangy-Pont l'Evêque Intercom 9%
Communauté de communes de l'Estuaire de la Dives 6%
Com. de communes du Pays de Honfleur 6%
Com. de communes du Pays Dozuléen (COPADOZ) 2%
Com. de communes du Pays de Livarot 11%
Com. de communes des Trois Rivières 12%
Com. de communes de la Vallée d'Auge 12%
Com. de communes du Pays de l'Orbiquet 9%
Com. de communes Lintercom Lisieux-Pays d'Auge-Normandie 12%

27 projets,
23 000 000 € de travaux dont
3 829 672 € de crédits État-Région

La dotation 2007-2013 initiale pour le Pays d'Auge s'élevait à 4 400 000 €, soit 2 200 000 € de crédits d'État (FNADT) et 2 200 000 € de crédits de la Région.

Le **Contrat de Pays 2007-2013** aura permis de soutenir 27 projets représentant près de 23 millions d'euros de travaux et de mobiliser **3 829 672 € de crédits État-Région**, soit **87% de la dotation initiale** :

- 100% de l'enveloppe Région, soit 2 200 000€ ;
- 74% de l'enveloppe État (FNADT), soit 1 629 672 € principalement du fait de la non-disponibilité des fonds État (FNADT) en 2013.

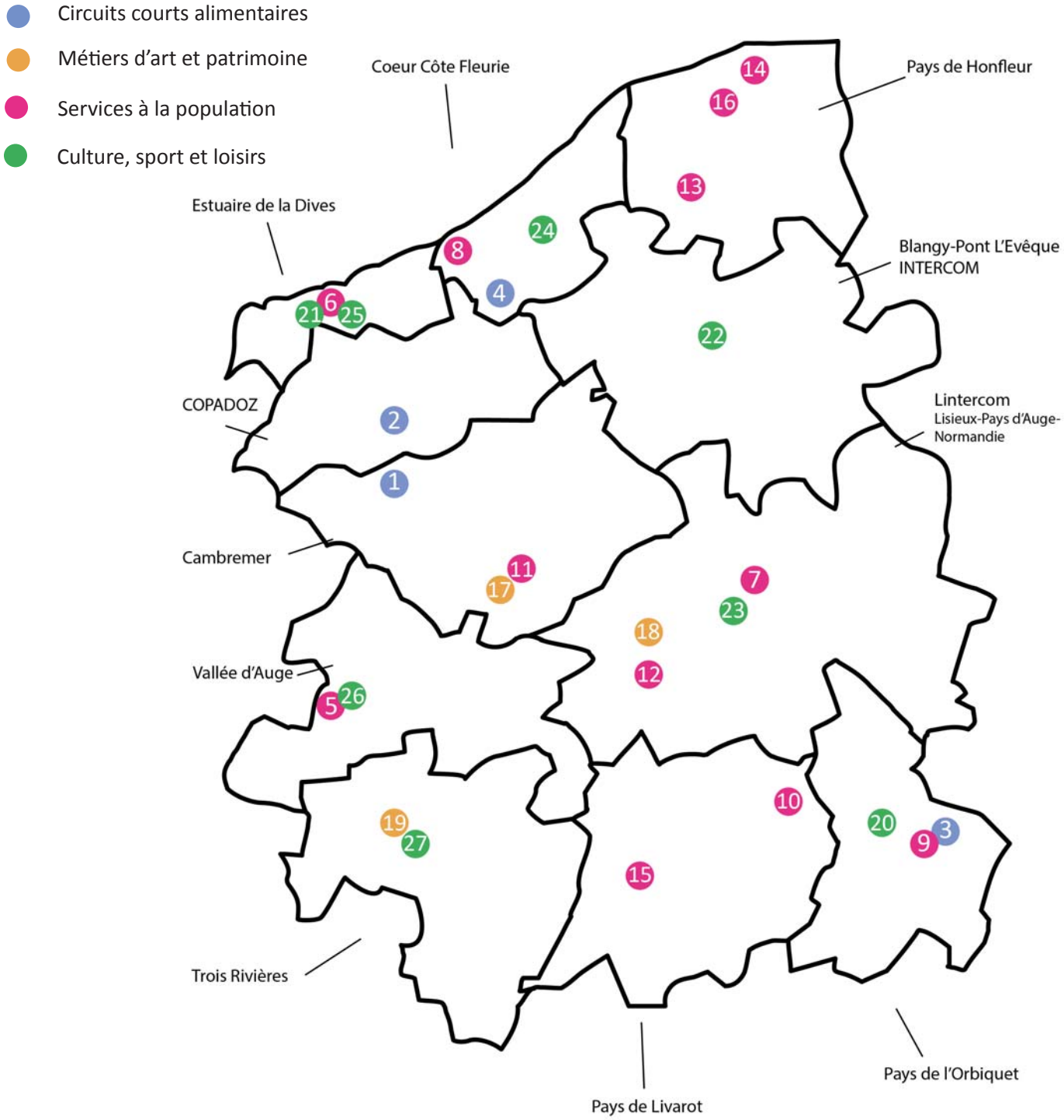

1- Création du relais de la route du cidre ; 2- Cuisine centrale de Dozulé ; 3- Ouverture d'un magasin de vente de produits du terroir ; 4- Zone d'activités environnementale au Domaine du Bouquetot ; 5- Réhabilitation de l'hôtel Saint-Pierre à Mézidon ; 6- Création de 3 aires d'accueil de camping-cars ; 7- Réhabilitation du camping de Lisieux ; 8- Aménagement d'une aire environnementale de camping-cars à Villers-sur-Mer ; 9- Création du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire d'Orbec ; 10 - Création d'une MARPA à Fervaques ; 11 - Création d'une maison ouverte à Cambremer ; 12 - Lancement d'une étude Haut-débit sur le Pays d'Auge ; 13 - Création d'un Pôle Socioculturel Numérique à Saint-Gatien-des-Bois ; 14 - Évolution du site PôlitES ; 15 - Création du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire à Livarot ; 16 - Création d'un point d'accès Haut-débit professionnel à Equemauville ; 17 -Aménagement des abords d'un espace d'exposition à Cambremer ; 18 - Mise en place d'une signalétique commune sur tout le Pays d'Auge ; 19 - Réhabilitation de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives ; 20 - Aménagement de sentiers de randonnée sur la CDC de l'Orbiquet ; 21 - Remise aux normes du Pôle nautique de Dives-sur-Mer ; 22 - Réhabilitation du tribunal pour l'école de musique à Pont-l'Eveque ; 23 - Réhabilitation du Parc des expositions - Hippodrome de Lisieux ; 24 - Aménagement environnemental d'une piste cyclable et cavalière sur la CDC Coeur Côte Fleurie ; 25 - Création d'un Espace culturel à Dives-sur-Mer ; 26 - Construction de vestiaires et tribunes sur le Stade de Mézidon-Canon ; 27 - Création d'un gymnase au sein du complexe sportif de Saint-Pierre-sur-Dives

Rénovation de l'hippodrome de Lisieux

« Mieux que Vincennes »

Depuis août dernier, l'hippodrome de Lisieux, situé au cœur même de l'élevage du cheval dans un espace où le nombre de chevaux est supérieur à celui des vaches, est en cours de rénovation. Jusqu'à ce jour, les travaux ont bien avancé. Le chantier est à moitié terminé.

Une partie des tribunes a été retirée pour permettre à la salle des paris d'avoir une ouverture sur les courses.

« C'est un chantier de grande envergure. 9 000 m2. Il y en a partout, il n'y a pas un seul endroit qui n'est pas touché. Mais pas d'inquiétude, nous sommes dans les temps et tout sera au point le jour J. Nous sommes à la moitié du chantier », a confié l'architecte Marc Anglaret vendredi 21 décembre lors de la visite du chantier de rénovation et développement de l'hippodrome. Du côté des boxes, les travaux ont bien avancé. L'ancien marché aux bestiaux s'apprête à devenir « Les écuries » selon les propos de l'architecte : *« Auparavant, l'écurie ne comptait que quelques boxes, 23 pour être précis, et 28 stalles. On n'avait pas assez de place pour héberger tous le monde de manière satisfaisante. Désormais ce ne sera pas le cas, car nous aurons une centaine de boxes 110 à peu près, entre 70 et 80 stalles et les vestiaires à proximité. De par le passé, les gens devaient traverser 150 mètres avec la sacoche pour aller se changer, pour aller prendre une douche etc. »*, a déclaré le président de la Société des courses de Lisieux, Marcel Blin.

Cafétéria et restaurant

« Avant, pour se restaurer les gens devaient se rendre dans une baraque à frittes pour acheter un sandwich. Dorénavant ça, c'est fini, c'est le passé, l'avenir c'est une cafétéria en bas et à l'étage un vrai restaurant pour ceux qui veulent se restaurer d'une autre façon », a déclaré Marcel Blin. Le président a réaffirmé sa volonté de faire de l'hippodrome de Lisieux un équipement phare du Pays-d'Auge : *« Par le passé, nous étions dans le secteur du cheval, le dernier de la classe. Désormais, on sera au niveau des autres, Cabourg, Deauville, on pourra offrir aux professionnels des courses des conditions satisfaisantes, nous pensons qu'ils apprécieront cette nouvelle formule »*, a-t-il ajouté. Un visiteur s'est alors exclamé : *« C'est Vincennes en miniature. »* À cela, le président de la société des courses de Lisieux a répondu avec humour : *« Ce sera même mieux que Vincennes »*

Les paris sont ouverts...

« Tout est ouvert maintenant sur les pistes. Vous voyez toutes ces baies vitrées là-bas, elles vont permettre à ceux qui parient de jeter un coup d'œil aux pistes. On a été obligé de casser une partie des tribunes pour faire de la place », a avoué l'architecte Marc Anglaret. *« Ce qui permet d'accéder de la salle des paris vers l'extérieur. On va également enlever les haies pour qu'on puisse voir les chevaux depuis la salle des paris, c'est l'amélioration majeure du site. »* Cet aménagement n'est pas sans concessions puisque quelques places assises seront perdues. *« Mais ce n'est rien comparé à l'échelle de l'enjeu et à l'amélioration que cela apporte »*, a rassuré l'architecte. *« De toute façon, les tribunes n'ont jamais été remplies »*, a-t-il ajouté en souriant. Les travaux de rénovation s'élèvent à 2,5 millions d'euros (680 000 euros versés par la communauté de commune, 600 000 euros par la fédération nationale des courses, 200 000 euros par l'État, 200 000 euros par la région, 350 000 euros du conseil général et 470 000 euros par la société des courses). La fin du chantier est estimée pour mars 2013. Sachant que les parieurs devraient retrouver le chemin des jeux vers le 15-16 mars prochain.

Pawel Lisiak

En vidéo sur L'Éveil de Lisieux
www.leveildelisieux.fr

L'Éveil, 23 décembre 2012

Travaux et projets à venir en Pays de Livarot

Déviation et pôle santé

Même si Livarot a perdu près de 250 habitants en 10 ans, la population augmente de façon régulière au sein du territoire de la CdC. De ce fait, les deux entités travaillent à développer les offres économiques, culturelles, sportives, l'habitat et les services sur l'ensemble du territoire.

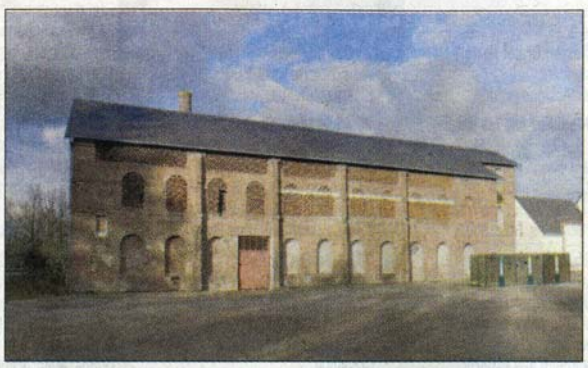

Le montant des travaux est estimé à 2,15 millions ? et la Cdc escompte 64 % de subventions pour ce dossier.

C'est ce terrain situé à la sortie nord de Fervaques qui accueillera le futur lotissement.

2012 a été une année très active, avec, pour Livarot, l'achèvement des travaux de la zone d'habitation de la gare et la commercialisation des terrains, la fin des travaux de la place Pasteur et des rues adjacentes, le début de ceux de l'avenue Neuville, et pour la communauté de communes, l'ouverture de la Marpa à Fervaques, les travaux d'entrée de ville à Notre-Dame-de-Courson, la construction d'un atelier relais à Livarot et le lancement du projet de maison médicale.

« Les compétences sont différentes, mais notre avenir est lié » a rappelé Sébastien Leclerc, maire de Livarot et président de la communauté de communes.

A Livarot

« La municipalité va continuer les travaux de rénovation du centre-ville place Xavier de Maistre, rue Chasles et Delaplanche » a précisé le maire.

Autres chantiers, la déviation de la route d'Orbec, financée par le Conseil Général, qui passera derrière le cimetière pour déboucher sur le boulevard Timmermann, et le pôle de santé libéral et ambulatoire dans l'ancienne usine Leroy, financé par la communauté, dont la livraison est prévue pour le printemps 2014.

En Pays de Livarot

Deux dossiers importants sont à l'ordre du jour, la création d'un lotissement à Fervaques et la finalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

« Le PLUI est un des facteurs de développement et de cohésion de la communauté. Il a permis aux élus de mieux se connaître et il y a une réelle volonté de toutes les parties de le voir aboutir » a souligné le président.

Et en 2014 ?

« Il y aura des travaux de programmés, principalement de voirie à la ville et à la Cdc. Je n'ai pas encore pris ma décision quant à une nouvelle candidature de ma part, mais avec ou sans moi, ces travaux auront lieu. En attendant, je vais mener à bien tous les dossiers qui ont été engagés » à conclu Sébastien Leclerc.

L'Éveil, 13 février 2013

Mézidon-Canon

Les travaux de la nouvelle tribune démarrent en mai

L'initiative

Les responsables de la communauté de communes et du club de football ont lancé le début des travaux de nouvelles tribunes-vestiaires, au stade Jules-Ladoumègue. Une nouvelle très attendue pour les sportifs et notamment les footballeurs.

Les travaux commencent par la démolition et les travaux de maçonnerie commenceront début mai. **« Construites après guerre dans les années 50, elles sont devenues vétustes. Elles ont été construites par des bénévoles avec des matériaux de récupération de la SNCF et ça fait plus de vingt ans que j'entends dire, il faut faire quelque chose, »** souligne François Aubey, le président de la CCVA (communauté de communes de la Vallée d'Auge) qui ajoute : **« La CCVA a pu mobiliser des fonds pour cette nouvelle structure qui au fil des ans était devenue inappropriée et plus aux normes. Les instances du football nous ont d'ailleurs demandé cette mise aux normes ».**

Sous la nouvelle tribune de 300 places, les sportifs pourront disposer de quatre grands vestiaires, des vestiaires pour les arbitres, sanitaires et infirmerie. **« Nous avons profité de cette opportunité pour ajouter une plus value environnementale avec des panneaux solaires pour chauffer l'eau des douches et réaliser l'arrosage automatique du terrain *via* une réserve d'eau de pluie de 120 m^3, ce qui va générer une économie importante ».**

Les responsables de la communauté de communes et du club de football.

Actuellement, l'arrosage du terrain coûte environ 13 000 € par an. Le coût de ce projet atteint 650 000 €, il est subventionné à 67 % par la Région, le conseil général, 10 000 € de la réserve parlementaire de la députée Clotilde Valter, 20 000 € de la fédération de football et par le CNDS.

Ce nouvel équipement devrait être livré pour Noël 2013. **« Nous n'aurions sans doute pas investi autant si le club de football avait été en déclin, et cette réalisation, c'est reconnaître la qualité du club et notamment dans ses objectifs de formation des jeunes ».**

Ouest-France, 12 avril 2013

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES - Le chantier a été inauguré, vendredi

Bâtiments conventuels : les officiels au travail !

Ouvert depuis le 6 mai, le chantier de rénovation des bâtiments abbatiaux a été inauguré, vendredi dernier. (Lire Pays d'Auge du mardi 18 juin). Un chantier de cinq millions et demi d'euros. Françoise François, adjointe au maire, a souligné *« une étape importante et un engagement financier majeur »* qui a été franchie ! Michel Bénard, conseiller général, a rappelé *« l'aide importante accordée par le département et l'engagement d'Anne d'Ornano respecté : à projet exceptionnel, aide exceptionnelle. »* Michel Bénard a dressé l'historique du projet depuis la genèse avec Léopold Berl, maire de l'époque. Clotilde Valter, députée, a salué *« un travail de longue haleine. Personne ne regrettera l'engagement qui a été pris lorsque l'on verra le résultat ».*

De gauche à droite : Laurent Sodini ; Clotilde Valter, Alain Herbeth, Françoise François, Michel Bénard et Antoine Bertail. (photo mairie de Saint-Pierre-sur-Dives)

Ouest-France, 17 juin 2013

Cambremer

La structure d'accueil de la petite enfance inaugurée

Environ 70 invités étaient présent à ce rendez-vous doublement symbolique et sympathique.

Samedi, les vœux de la communauté de communes (CDC) ont été associés à l'inauguration de la nouvelle structure d'accueil à la petite enfance. La neige s'est invitée à la dernière heure pour illuminer les locaux que tous les invités ont parcourus après le couper de ruban.

François Restout, président de la CDC maître d'ouvrage de ce projet, a refait l'historique. **« Nous avons la compétence scolaire et extrascolaire dans le cadre d'un contrat éducatif local. Il nous fallait pousser les murs pour les classes maternelles. Pour le bien de l'enfant, il nous fallait un relais assistance maternelle (Ram), nous y avons été encouragés par la caisse d'allocations familiales (Caf). Enfin, il nous fallait un restaurant scolaire, nous avons voulu que ce soit un temps d'éducation pour les 80 % d'enfants scolarisés qui mangent à la cantine ».**

Belle et exemplaire

Tous les intervenants ont félicité l'architecte, le cabinet Anglaret, **« pour les volumes, la haute qualité environnementale, les couleurs et l'originalité »**. L'État, la Région, le conseil général, la Caf. **« Les subventions obtenues sont formidables, presque inespérées »**, a rappelé le président. Et il a formulé un vœu : **« Plein de petits bonheurs à tous mais que l'éducation nationale institutionnalise la fonction de directeur de la communauté éducative afin de faire le lien entre les enseignants, les parents d'élèves, les agents, les élus... ».**

« C'est une réalisation intercommunale majeure » selon les mots de Xavier Charles, conseiller général. Ambroise Dupont, sénateur, a rappelé les diverses réalisations de la CDC : **« On a vraiment changé de dimension. Cette structure est le fruit d'un lourd travail réalisé avec Pays d'Auge expansion ».**

2,2 C'est en millions d'euros le coût global de ce projet. Les subventions s'élèvent à 1,6 million d'euros soit 75 %. La communauté de communes de Cambremer a emprunté 300 000 € sur 30 ans. L'annuité sera de 18 000 €, mais elle espère vendre pour 12 000 € d'électricité à EDF.

Ouest-France, 28 janvier 2013

5.2 L'ESTUAIRE DE LA SEINE

25 EPCI , 472 communes et 615 000 habitants

5.2.1 - NOTICE ET MODE D'EMPLOI

Référentiel géographique

A l'intersection des deux Régions : Haute et Basse-Normandie et des trois Départements : Seine-Maritime, Calvados et Eure, l'Estuaire de la Seine est composé de **5 Pays** : Le Havre Pointe de Caux Estuaire, Les Hautes Falaises, Caux Vallée de Seine, Risle Estuaire et **Pays d'Auge** : soit **25 EPCI, 472 communes** et **615 000 habitants.**

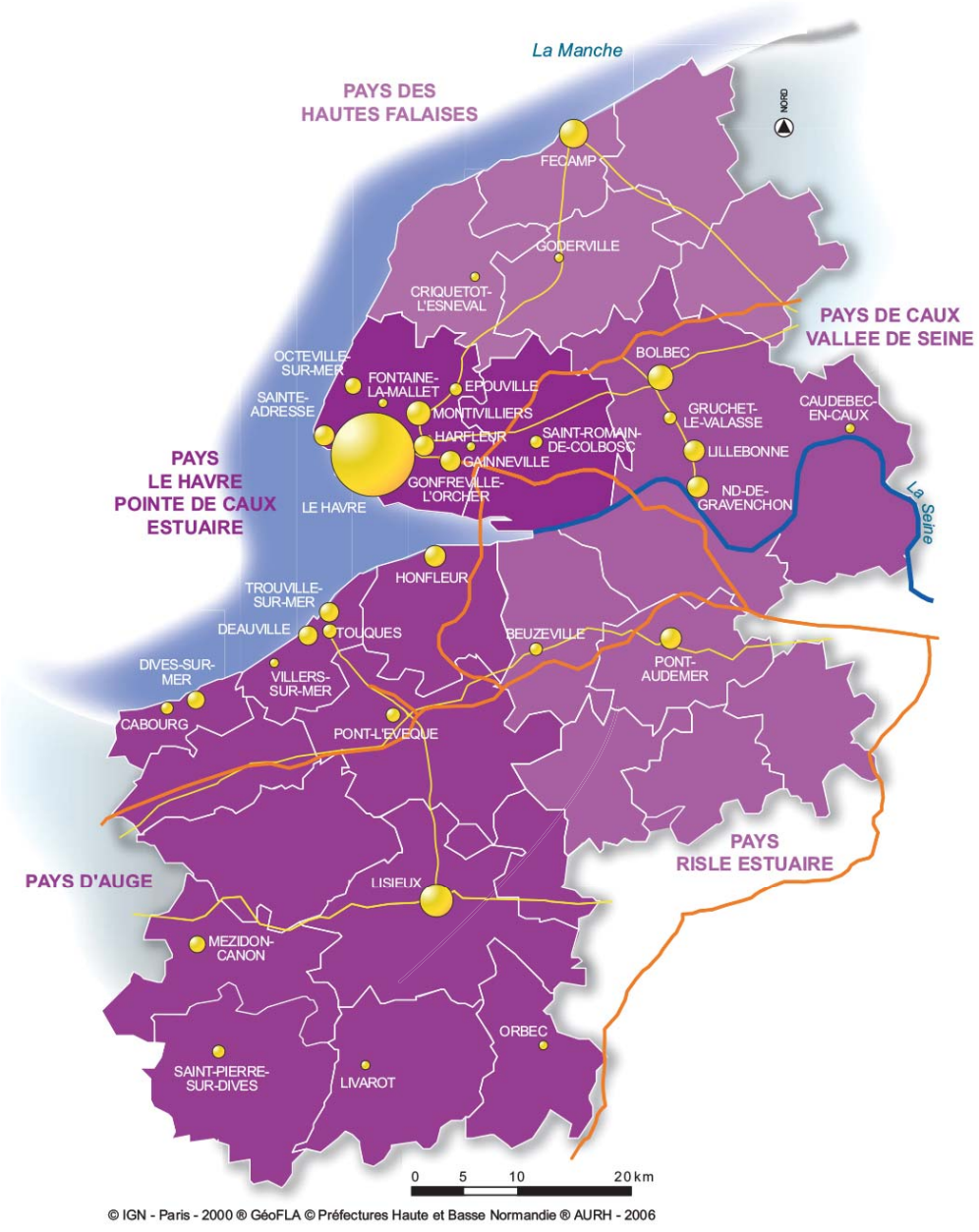

Organe de concertation et d'échanges

Créé en 1998, suite à l'ouverture du Pont de Normandie, le **« Comité des Élus de l'Estuaire »** avait vocation à l'origine d'offrir un lieu d'échange entre les maires des principales villes, les Présidents des cinq Pays, les Régions et les Départements, pour permettre aux deux rives de mieux se connaître.

Suite aux annonces du Président de la République en avril 2009, portant fortement le projet de **Grand Paris** proposé par Antoine GRUMBACH et consistant à intégrer le débouché maritime de Paris à travers l'axe séquanien jusqu'au Havre, les réflexions du Comité des élus de l'Estuaire se sont portées sur les grands enjeux autour de l'**Axe Seine**.

En 2012, les travaux du Comité se sont portés principalement sur le suivi des actions issues de la **Charte du Grenelle de l'Estuaire** et les travaux relatifs à la création du **Pôle métropolitain de l'Estuaire.**

5.2.2 - GRENELLE DE L'ESTUAIRE

Initié sur les 5 pays de l'estuaire de la Seine en 2008, le **Grenelle de l'Estuaire** est une grande première à une échelle non nationale. Il s'inspire des principes du Grenelle de l'Environnement, dont l'objectif est de mobiliser les acteurs du territoire autour d'une démarche de développement durable pour en faire un levier de croissance tout en préservant les richesses humaines, naturelles et patrimoniales.

La Charte du Grenelle de l'Estuaire signée le 14 septembre 2009 engage les parties prenantes à travailler ensemble autour de thèmes centraux : écologie industrielle, pôle d'intelligence territoriale, mobilité et transports, santé, tourisme, territoire de l'eau.

Écologie industrielle

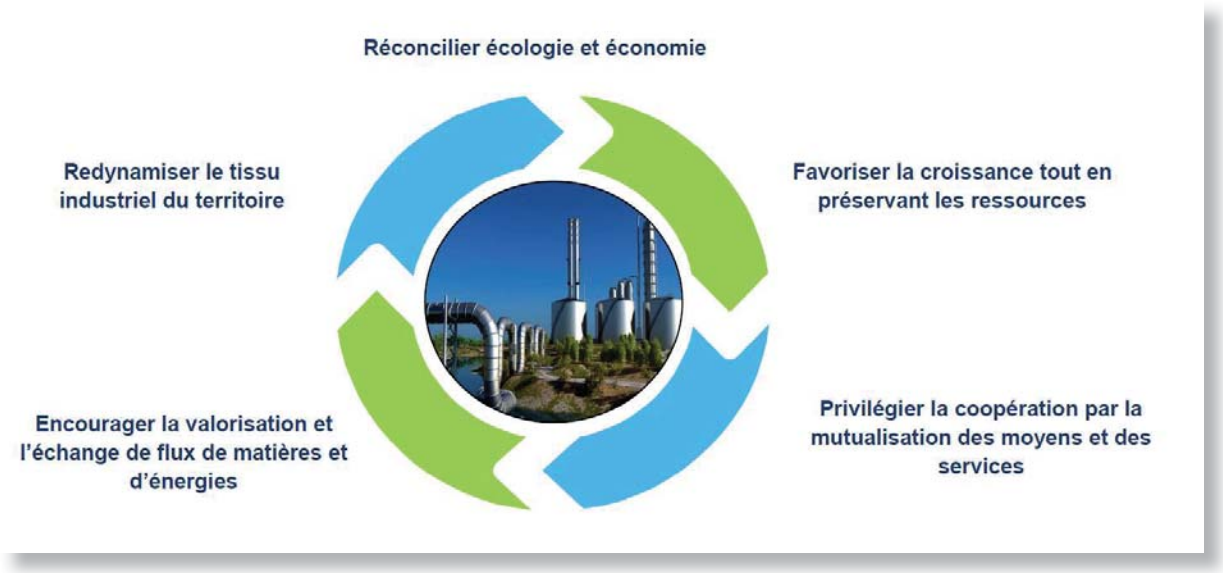
Réconcilier écologie et économie
Redynamiser le tissu industriel du territoire
Favoriser la croissance tout en préservant les ressources
Encourager la valorisation et l'échange de flux de matières et d'énergies
Privilégier la coopération par la mutualisation des moyens et des services

© Extrait de la brochure Forum du Grenelle de l'Estuaire 2012

L'association **Écologie Industrielle Estuaire** présidée par Jean-Claude WEISS, Président de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine (Lillebonne), a mené de janvier 2011 à décembre 2012 une étude à l'échelle de l'estuaire de la Seine.

Cette étude confiée au bureau d'études spécialisé SOFIES comporte deux volets :
- **la détection de symbioses industrielles sur l'estuaire de la Seine :**
Il s'agit d'une première expérience de détection de pistes de synergies industrielles en matière d'échanges de flux (matière et/ou énergie) et de mutualisation de services sur trois sites-pilotes : la Zone Industrialo-Portuaire du Havre, la Zone Industrielle de Port-Jérôme et les Zones d'Activités de Lisieux.
En 2013, l'association prévoit la poursuite des actions et l'accompagnement des projets sur Le Havre, Port-Jérôme et **Lisieux**, ainsi que l'initiation de la dynamique et accompagnement de projets sur **Honfleur** et Fécamp.

- **l'étude du métabolisme territorial de l'estuaire de la Seine :**
Cette étude a donné lieu à la Fédération des acteurs du territoire et fournit un diagnostic chiffré autour de cinq thématiques relatives à la gestion durable des ressources naturelles et la valorisation des déchets et coproduits : biomasse, énergies, matériaux de construction, transport fluvial, veille technico-économique sur la valorisation du CO2.
En 2013, l'association apportera un appui au montage de projets collaboratifs autour de ces thématiques.

PôlitES

Le Pôle d'Intelligence Territoriale de l'Estuaire de la Seine (*PôlitES*) est porté par une association : **« l'Institut Européen des Risques (IER) »**, présidée par Nicole AMELINE, Députée du Calvados et Coprésidente de Pays d'Auge Expansion.

PÔLE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE
PôlitES
PÔLE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
Partageons plus que les risques.
Entrez dans PôlitES
CONTACT
QUI SOMMES-NOUS ?
POLITES
QUESTIONS / REPONSES
Pôle d'Intelligence Territoriale de l'Estuaire de la Seine
Cliquez sur "Entrez dans PôlitES"
Notre territoire doit se positionner parmi les territoires innovants, remarquables et attractifs des années à venir.
De cette attractivité accrue dépendront la venue d'investisseurs, de nouveaux habitants et, plus globalement, son dynamisme futur.
PôlitES, met en valeur ce qui est réalisé sur l'Estuaire de la Seine.
C'est une démarche de connaissance et de mise en réseau des acteurs de l'Estuaire....
notre « raison d'agir » !
Actualité
Proposer une "Fiche de capitalisation"
Cliquer sur ...
19 mars 2013
5ème comité éditorial de PôlitES "Partager votre actualité : mutualisation et interaction entre les acteurs locaux....
Présentation PôlitES

Impression écran du site Internet de PôlitES

Cet outil reposant sur un site portail www.institut-risques.org offre **une vision globale et synthétique des informations existantes sur l'estuaire de la Seine.** Il est destiné à la mutualisation et au développement des instruments de connaissance de l'Estuaire, notamment dans les domaines de la préservation de la **biodiversité** et de la **prévention des risques**.

En 2012, PôlitES a travaillé à la mise en ligne du site et au développement du réseau collaboratif.
A terme, ce travail permettra une aide à la décision et une coopération entre les collectivités et les responsables locaux.

1 objectif partagé
1 démarche collective
1 méthodologie commune
Faire de notre estuaire un modèle...
Fédérer les acteurs autour de sujets communs
Rendre visible et lisible les informations
Valoriser les bonnes pratiques
Créer de l'intelligence territoriale
Structurer & enrichir les informations
Travailler ensemble efficacement
Échanger
Croiser les points de vue
Créer des liens entre les thématiques
1 usage territorial
Outil innovant qui associe de nombreux acteurs tout en conservant l'identité de chacun

Vision globale et synthétique des informations existantes sur l'estuaire de la Seine
© Extrait de la brochure Forum du Grenelle de l'Estuaire 2012

Santé Environnement

L'atelier **Seine Estuaire Santé Environnement** est présidé par Bertrand GIRARDIN, Maire de Saint-Romain de Colbosc.

L'ambition est d'améliorer la santé des habitants de l'Estuaire, faire de la prévention, de l'éducation, encourager l'innovation et réduire les impacts de l'environnement sur celle-ci.

En organisant les **1ères Rencontres Santé-Environnement « Nutrition, équilibre alimentaire et activité physique »**, le 15 novembre 2012 au Stade Océane au Havre, l'atelier a lancé un programme ambitieux d'éducation à la santé environnement sur le territoire de l'estuaire de la Seine.
Acteurs concernés par la nutrition, l'équilibre alimentaire et l'activité physique, ils étaient près de 150 à participer à ces rencontres et à enrichir de leurs expériences, de leurs idées et de leurs réalisations, les interventions et ateliers qui ont composé cette journée. L'action sera reconduite en 2013, par les 2èmes Rencontres Santé-Environnement.

L'atelier travaille également sur la mise en place :

Seine Estuaire Santé Environnement

- d'**un réseau Santé-Environnement à l'échelle de l'Estuaire de la Seine** (fédération des partenaires et acteurs, mutualisation des moyens) ;
- d'**un Observatoire en Santé-Environnement** (partenariat avec les Observatoires Régionaux de Santé de Haute et Basse-Normandie).

Territoire de l'eau

Créée en janvier 2012, l'association : **« l'Estuaire de la Seine, territoire de l'eau »** est présidée par Philippe AUGIER.

Son objet est la mise en œuvre d'une démarche événementielle en **2014 : célébrer la rencontre de la terre et de l'eau pour donner à l'Estuaire de la Seine une notoriété et une attractivité internationales.**

L'Estuaire de la Seine © Crédit photo AURH

Elle aspire à promouvoir les richesses et potentiels culturels et artistiques de l'Estuaire, faire participer et fédérer les habitants de l'Estuaire autour de festivités partagées et apporter fierté et notoriété par un rayonnement à l'international.

En 2012, a été constitué le Conseil culturel de Terre d'Eaux. L'appel à projets a été lancé pour encourager tout projet artistique ou sociétal à rejoindre l'événement Terre d'Eaux. Des rencontres individuelles et collectives ont eu lieu avec des acteurs culturels de l'Estuaire. L'année 2013 consistera à la définition du programme et à la recherche des partenaires sponsors du **forum mondial « Terre d'Eaux », prévu en juin-juillet 2014.**

Tourisme Seine Estuaire

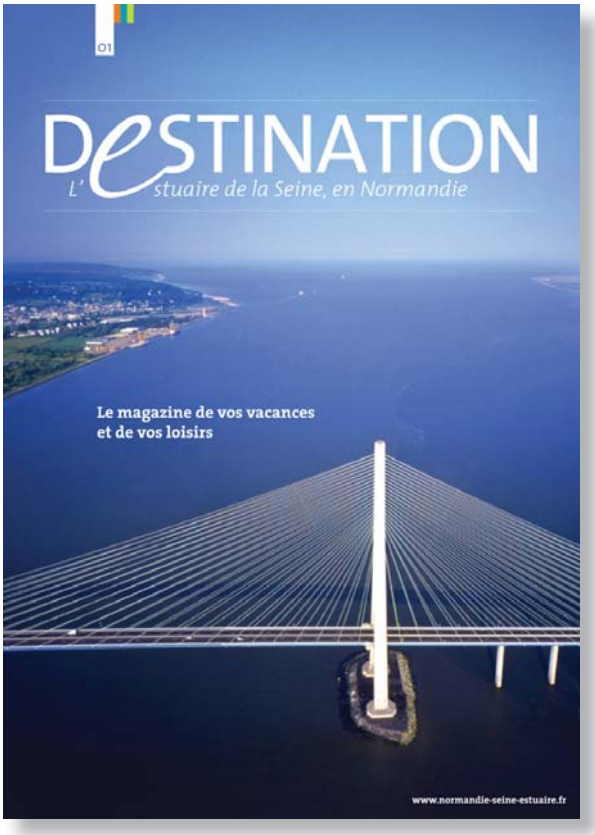

N°1 Destination - L'estuaire de la Seine en Normandie

Créée en avril 2010, l'association **Tourisme Seine Estuaire** est présidée par Philippe AUGIER, Maire de Deauville et Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

L'objectif premier de Tourisme Seine Estuaire est de mettre en place des actions de promotion valorisant l'ensemble de l'offre touristique de l'Estuaire auprès du grand public local et des visiteurs extra régionaux.

En 2012, les actions conduites étaient les suivantes :
- la promotion de l'offre touristique de l'Estuaire sur un stand d'information (15 manifestations grand public dans et hors Estuaire) ;
- l'édition d'une brochure qualitative de présentation de l'offre touristique du territoire : destination l'estuaire de la Seine en Normandie (25 000 exemplaires) ;
- le renforcement du site internet et la mise en place d'une web TV ;
- l'organisation de journées de sensibilisation auprès des acteurs et des élus de l'Estuaire en charge des questions du tourisme.

Les actions 2012 seront reconduites ou/et renforcées en 2013, en plus de l'organisation en 2013 d'actions de sensibilisation et de connaissance de l'offre auprès des acteurs et des élus de l'Estuaire en charge des questions du tourisme.

Mobilité et transports

Ce groupe de travail dont l'objectif est de construire ensemble une mobilité durable en œuvrant à l'amélioration des transports en commun et à une communication pertinente auprès des usagers est présidé par Jean-Marc LEPRÉVOST, président du SANO (Syndicat d'Aménagement du Nord-Ouest de l'Eure) et Maire de Saint-Sulpice-de-Grimbouville.

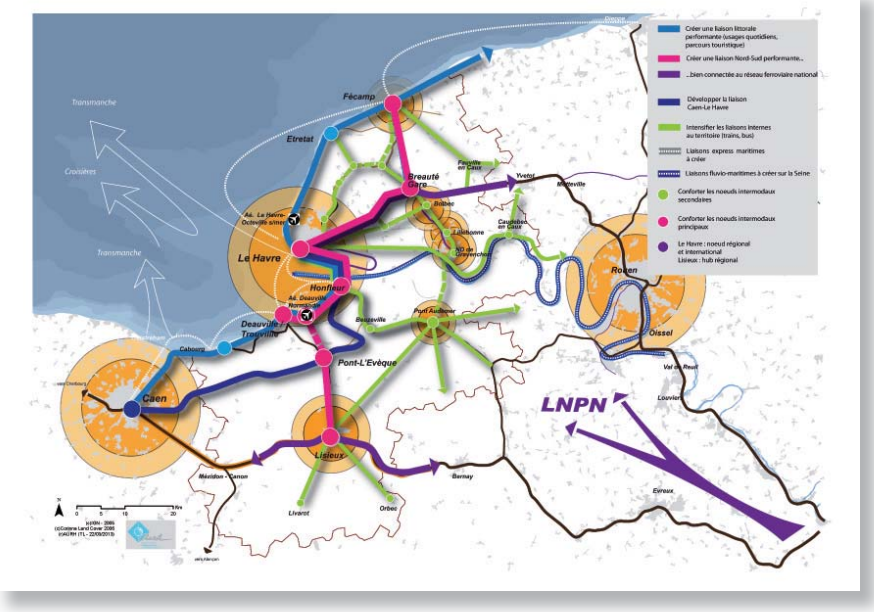

Au-delà des enjeux liés au projet de **Ligne Nouvelle Paris-Normandie**, le groupe mobilité composé d'élus référents a travaillé en 2012 aussi avec les autorités de transport (Départements, Régions, CODAH) à la question de **la mobilité à l'échelle de l'Estuaire** :

- le franchissement de l'Estuaire en transports en commun ;
- l'amélioration de la liaison Caen / Le Havre ;
- le transport de marchandises, état des lieux et scénarii de contournement par l'ouest de l'agglomération parisienne ;
- la création d'un parcours touristique de Cabourg à Fécamp…

Les thèmes prioritaires en 2013 porteront sur le **parcours littoral**, la liaison **Caen-Le Havre** et **Le Havre-Honfleur**, les intermodalités et complémentarités bus et trains au niveau des gares ferroviaires (Le Havre, Bréauté-Beuzeville).

Forum de l'Estuaire

Plus de 500 participants ont participé au Forum de l'Estuaire organisé le 17 décembre 2012 au Havre par le Comité des élus de l'Estuaire, avec l'appui technique de l'AURH.
Tous les acteurs du développement territorial étaient représentés, qu'ils soient collectivités (plus de 100 communes et plus de 15 communautés de communes présentes), institutions, associations, milieux universitaires ou monde économique.

Au programme :
- un point sur les actions menées dans le cadre du Grenelle de l'Estuaire ;
- une présentation de l'ouvrage L'Estuaire en Seine, les raisons d'agir ;
- un point sur le projet Paris Seine Normandie ;
- la présentation des statuts et de la charte du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine par les élus du territoire ;
- l'intervention de futurs partenaires institutionnels du Pôle : Association des CCI de l'Estuaire, Chambre d'agriculture de Normandie, Département de Seine-Maritime, Fédération des Conseils de Développement de l'Estuaire, Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen, **Pays d'Auge Expansion**, Régions de Haute et Basse-Normandie.

L'événement a officialisé la création en cours du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

3ème Forum de l'Estuaire, le 17 décembre 2012, au Havre © Photos AURH

Société civile

La construction de l'espace métropolitain et la dynamique Paris-Seine-Normandie ont amené les **conseils de développement de l'Estuaire,** dont celui de Pays d'Auge Expansion présidé par Fabienne FÉREY, à s'organiser en fédération autour d'une charte d'engagement.

La charte signée le 19 juin 2012 à Saint-Romain de Colbosc porte la voix consultative des représentants de la société civile dans un destin commun, intitulé : **« Raisonner métropolitain pour construire le 21ème siècle de l'estuaire de la Seine ».**

Signature de la Charte : «Raisonner métropolitain pour construire le 21ème siècle de l'estuaire de la Seine»

Les Conseils de développement de l'Estuaire sont étroitement associés aux travaux du Comité des élus de l'Estuaire et se sont rapprochés du CESER de Haute- Normandie, de la coordination des CODEV d'Ile de France et du CESER d'Ile de France.

5.2.3 - AXE SEINE ET GRAND PARIS

L'Estuaire en Seine, les raisons d'agir

En 2010, le Comité des élus de l'Estuaire a mis en place un programme d'études destiné à nourrir les réflexions sur l'évolution du territoire. 10 experts architectes, géographes, philosophes, sociologues, agronomes, ont été invités à réfléchir sur les différentes échelles territoriales de l'Estuaire. Les travaux ont été présentés en ateliers aux élus et aux techniciens de l'Estuaire entre 2011 et 2012 pour donner naissance à des visions d'avenir du territoire.

L'ouvrage intitulé **« L'Estuaire en Seine, les raisons d'agir »**, est publié par l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et reprend l'ensemble de ces réflexions et propositions prospectives pour l'Estuaire de la Seine.

Aux côtés des propositions d'experts, l'ouvrage met également en avant 2 études réalisées en 2011 par Antoine Grumbach (La porte du Gateway de la Seine, le Grand Parc de l'Estuaire), et Bruno Fortier (Le Havre 2020, cœur de métropole) ainsi qu'une étude de l'AURH (Seine Gateway®).

Chaque contribution exprime la nécessité pour l'estuaire de la Seine de prendre son destin en main et propose des éléments de projets qui permettront à l'Estuaire de se positionner parmi les territoires innovants des années à venir.

5.2.4 - PÔLE MÉTROPOLITAIN

Le **pôle métropolitain** est en France une forme de **syndicat mixte fermé** regroupant exclusivement des intercommunalités à fiscalité propre créé par l'article 20 de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales. Il est destiné à favoriser la coopération entre grandes agglomérations proches, situées au sein de grandes régions urbaines complexes ou de « corridors » de développement.

Le 31 mai 2011, sur proposition d'**Édouard PHILIPPE**, Président de la Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH) et Maire du Havre, le Comité des élus de l'Estuaire a lancé la réflexion sur la constitution d'un pôle métropolitain pour remplacer notamment les associations qui gèrent les projets du Grenelle et créer Un outil de coopération interterritoriale pour mettre en œuvre des projets à l'échelle estuarienne

Le pôle métropolitain de l'Estuaire, pour quoi faire ?

Son objectif est de mettre en place des actions d'intérêt métropolitain sans préjudice des compétences des collectivités le composant.

Les actions déjà engagées dans le cadre du Grenelle de l'Estuaire sont à la base de la fondation du Pôle Métropolitain. D'autres actions seront mises en place.

Les projets majeurs du Pôle Métropolitain porteront sur le tourisme, la mobilité et l'économie.

Le pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine, à quelle échéance ?

Étapes de la procédure de création du Pôle Métropolitain de l'Estuaire :

- Novembre 2012 : délibération des EPCI ;
  Les communautés délibèrent sur le projet de statuts (liste des membres comprise) et leur adhésion au Pôle Métropolitain dans une même délibération.

- Décembre 2012– Février 2013 : délibérations des communes pour modification des statuts des EPCI ;
  Le préfet est saisi de ces délibérations pour appréciation du projet et mise en œuvre de l'arrêté de création. La saisie du seul représentant de l'Etat du département siège de la communauté démographiquement la plus importante est suffisante (en l'occurrence la CODAH, soit le préfet de Seine-Maritime).

- Mars – Juin 2013 : délibérations des EPCI sur l'adhésion au Pôle ;

- 27 Juin 2013 - saisie du préfet et notification aux Départements et Régions pour avis jusqu'au 27 septembre 2013;
  Le préfet notifie pour avis simple le projet de statuts aux conseils généraux et régionaux.

- 27 septembre - Octobre 2013 : saisie des CDCI - possibilité d'une CDCI interdépartementale ;
  Une Commission inter-Départementales de Coopération Intercommunale (CDCI) peut être saisie par le préfet en dernier lieu pour avis avant l'arrêté préfectoral portant création du Pôle.

- Fin octobre – début novembre 2013 : arrêté du préfet portant création officielle du pôle métropolitain ;
  Création officielle du Pôle, finalisation de la désignation des représentants des EPCI pour siéger au Conseil Métropolitain et installation des instances de gouvernance.

Quelle gouvernance ?

- Un conseil métropolitain composé d'au moins un représentant par EPCI membres
- Un comité stratégique composé des partenaires pour accompagner le Pôle dans ses projets.

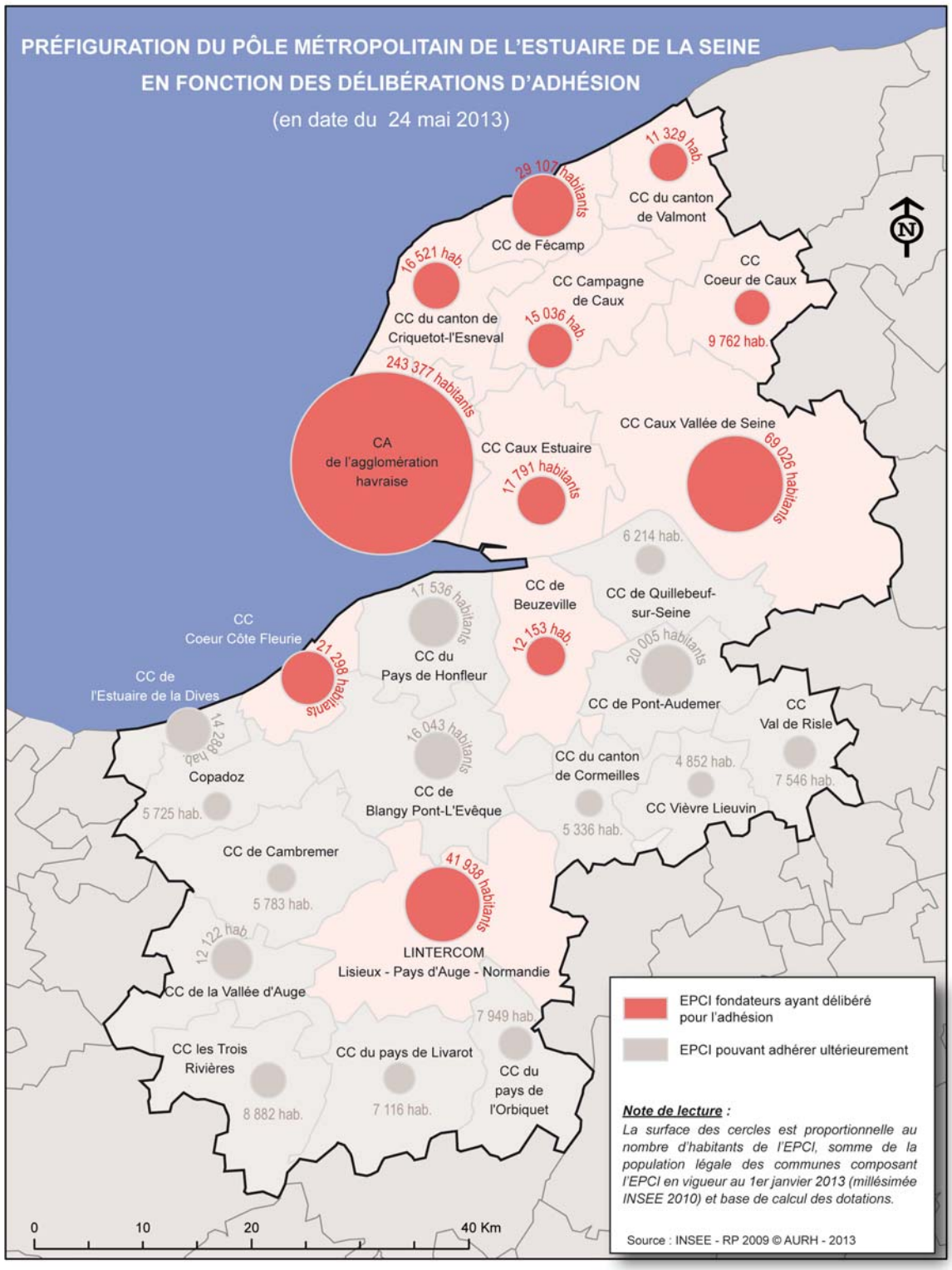
PRÉFIGURATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
EN FONCTION DES DÉLIBÉRATIONS D'ADHÉSION
(en date du 24 mai 2013)
11 329 hab.
CC du canton de Valmont
29 107 habitants
CC de Fécamp
16 521 hab.
CC du canton de Criquetot-l'Esneval
CC Campagne de Caux
15 036 hab.
CC Coeur de Caux
9 762 hab.
243 377 habitants
CA de l'agglomération havraise
CC Caux Estuaire
17 791 habitants
CC Caux Vallée de Seine
69 026 habitants
6 214 hab.
17 536 habitants
CC de Beuzeville
12 153 hab.
CC de Quillebeuf-sur-Seine
CC Coeur Côte Fleurie
21 298 habitants
CC du Pays de Honfleur
20 005 habitants
CC de Pont-Audemer
CC de l'Estuaire de la Dives
14 288 hab.
Copadoz
16 043 habitants
CC de Blangy Pont-L'Evêque
CC du canton de Cormeilles
4 852 hab.
CC Val de Risle
7 546 hab.
5 725 hab.
CC Vièvre Lieuvin
5 336 hab.
CC de Cambremer
5 783 hab.
41 938 habitants
LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie
12 122 hab.
CC de la Vallée d'Auge
7 949 hab.
CC les Trois Rivières
8 882 hab.
CC du pays de Livarot
7 116 hab.
CC du pays de l'Orbiquet
EPCI fondateurs ayant délibéré pour l'adhésion
EPCI pouvant adhérer ultérieurement
Note de lecture :
La surface des cercles est proportionnelle au nombre d'habitants de l'EPCI, somme de la population légale des communes composant l'EPCI en vigueur au 1er janvier 2013 (millésimée INSEE 2010) et base de calcul des dotations.
Source : INSEE - RP 2009 © AURH - 2013
0
10
20
40 Km

Carte des Communautés de communes adhérentes au pôle métropolitain, ©AURH

avec le concours de :